ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1596 – 12 février 1999 – prix : 9F

le PCF s'ouvre à droite, la CGT se recentre,

LE PATRONAT NE RENONCE PAS À SES ATTAQUES, LES TRAVAILLEURS N'ONT PAS À RENONCER À LA LUTTE !

Le sang contaminé... par le profit !

p. 5

SOMMAIRE

Politique
4 – PCF, «l'ouverture» de Hue débouche sur le vide
– Le saccage du ministère de l'Environnement

Leur société
5 – Procès du sang contaminé : des politiciens à irresponsabilité illimitée?
6 – Les fonctionnaires en ligne de mire
7 – Papon et sa police en accusation
– Pas de transparence pour les archives de la guerre d'Algérie
11 – La CGT se recentre, mais pas le patronat

Tribune
6 – Mouiller la chemise, dit Robert Hue. Oui, mais avec qui et pourquoi?

Dans le monde
8/9 – Martinique : les gros planteurs Békés présentent la note au gouvernement
– Le trou du Crédit martiniquais et la mise en examen des Fabre
– Ile de la Réunion : grève à la Chambre d'agriculture
– Allemagne : revers pour la coalition rose-verte
– États-Unis : une société réactionnaire et barbare
10 – Jordanie : la mort d'Hussein, les grands de ce monde pleurent leur protégé
– La Jordanie : une création coloniale

Dans l'enseignement
16 – Allègre tombe sur un os
– Baisse des indemnités des remplaçants annulée

Dans les entreprises
12 – Les 35 heures à La Poste
13 – Centre de tri du Landy Paris 18e
– France Télécom Lyon
– CHU de Clermont-Ferrand
14 – Les Potasses d'Alsace
– NSC Guebwiller
– Mulhouse : diminution du chômage
– RVI
– Adécco Nanterre (Hauts-de-Seine)
15 – Les 35 heures à la SNCF
– SNCF service télécom
– Nice : la fin de la grève du «train des Pignes»

RÉUNIONS PUBLIQUES
ARLETTE LAGUILLER / ALAIN KRIVINE

• SARREGUEMINES
Mercredi 24 février à 20 h
Salle des Fêtes
Hôtel-de-Ville

• SAINT-DENIS
Vendredi 26 février
à 20 h 30
Bourse du Travail
9 et 11, rue Genin

• LORIENT
Jeudi 4 mars
à 20 h 30
Salle Cosmao-Dumanoir
(Maison des Syndicats)

• NICE
Lundi 1er mars
à 20 heures
Parc Phoenix
405, promenade des Anglais –
Salle Linné (Diamant vert),
entrée par le boulevard
René-Cassin
Bus n° 9, 10, 23, arrêt Arénas

• CHARTRES
Jeudi 25 février à 20 h
Salle Jehan-de-Beauce
(Mairie de Chartres)

• SAINT-QUENTIN (Aisne)
Samedi 6 mars
à 17 heures
Centre Henri-Matisse
3, rue Théophile-Gautier

Il y avait 3000 personnes dans la grande salle de la Mutualité à Paris, le 5 février pour le meeting de lancement de la campagne de la liste LO-LCR pour les élections européennes, au cours duquel Arlette Laguiller et Alain Krivine ont pris la parole.

FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE • A VILLERS-SAINT-PAUL
Samedi 13 février
à partir de 16h
Salle Georges-Brassens
Allocution
d'Arlette Laguiller
à 16heures

RÉUNION PUBLIQUE DE LUTTE OUVRIÈRE • A ANGERS
Vendredi 12 février
à 20h 30
Salle Daviers
Boulevard Daviers

À TOUS CEUX QUI VEULENT SOUTENIR LA LISTE LO-LCR

Depuis qu'Arlette Laguiller et Alain Krivine ont annoncé la constitution d'une liste commune LUTTE OUVRIERE – LIGUE COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE pour les élections européennes, nous sommes entrés officiellement en campagne pour le succès de notre liste.

Nous demandons à tous ceux qui voudraient faire des *comités de soutien* à notre liste, et à *toutes les organisations politiques* qui auraient l'intention de faire campagne pour notre liste et d'appeler à voter pour elle, de bien vouloir *prendre contact avec un responsable* de la Ligue Communiste Révolutionnaire ou un responsable de Lutte Ouvrière avant d'agir. Il faut en effet examiner ensemble le cadre légal dans lequel ces actions peuvent se placer, et être ainsi en mesure de respecter les règles définies pour ces élections. Nous les en remercions d'avance.

D'autre part, tous ceux et toutes celles qui voudraient soutenir financièrement la campagne d'Arlette Laguiller et d'Alain Krivine peuvent envoyer leurs dons par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Monsieur Jean- Pierre DEFFEYES, mandataire financier d'Arlette Laguiller, désigné le 19 décembre 1998, C/O Lutte Ouvrière BP 233, 75865 Paris Cedex 18 ou C/O Ligue Communiste Révolutionnaire, 2 rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil.

Conformément à l'article L. 52-9 du Code électoral, ce mandataire financier, désigné le 19 décembre 1998, est seul habilité à recueillir des dons en faveur de Mme Arlette Laguiller dans les limites précisées à l'article L. 52- 8 du Code électoral reproduit ci-dessous:

Article L. 52-8: Réglementation des dons

Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 30000 F.

Les personnes morales, à l'exception des partis et groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués.

Tout don de plus de 1000 F consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque.

Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 p. 100 du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 100000 F en application de l'article L. 52-11.

Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger.

Par dérogation au premier alinéa de l'article L. 52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 12 800 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRÉNOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de : .....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

TOUS ENSEMBLE OUI, MAIS POUR COMBATTRE LE PATRONAT, PAS POUR S'ENTENDRE AVEC LUI

A en croire la presse, le patron des patrons Seillière s'est félicité après le congrès de la CGT de « l'approche nouvelle » décidée par la centrale, et de son « attitude moins systématiquement contestataire ». Seillière se réjouit peut-être trop tôt, car la CGT, ce n'est pas seulement la direction confédérale, c'est aussi des milliers de militants liés aux travailleurs de leurs entreprises et subissant la même exploitation. Nombre de ces militants savent, comme d'autres syndicalistes dont les dirigeants pratiquent depuis belle lurette le « syndicalisme de négociation et de proposition », que ce syndicalisme-là ne vaut rien face à la rapacité patronale.

Dans toutes les entreprises, y compris dans les entreprises encore nationalisées, les patrons sont à l'offensive. Ils suppriment des emplois en aggravant le chômage. Ils généralisent la précarité et par là même, ils baissent les salaires et vident la législation du travail de son peu de contenu. Ils augmentent les cadences, introduisent le travail de nuit et le travail du dimanche ; ils rendent le travail du samedi obligatoire et ils ne veulent même plus le payer en heures supplémentaires. Ils cherchent à imposer la flexibilité, c'est-à-dire le pouvoir de décider des horaires en fonction des seuls besoins patronaux, en détruisant la vie personnelle et familiale des travailleurs.

Ce que les patrons appellent « négociation » consiste seulement à obtenir la signature des syndicats au bas de textes qui officialisent la dégradation de la condition ouvrière. La loi Aubry, dite des 35 heures, leur sert de plus en plus de cadre. On le voit bien chez Peugeot-Citroën : même la deuxième version de l'accord proposé par le patron, après le refus d'un premier accord par tous les syndicats, vise à entériner les suppressions d'emplois, le calcul du temps de travail sur trois ans, et le droit du patron de faire faire 48 heures les semaines où cela l'arrange quitte à imposer des congés obligatoires n'importe quand.

Il est à la mode du côté des centrales syndicales de présenter la recherche d'entente avec les patrons comme un signe de modernité, de « politique constructive ». Eh bien non : cautionner par la signature syndicale l'offensive patronale, ce n'est pas de la modernité. C'est une démission.

Une politique constructive, celle qui consiste à renoncer à la lutte ? Sûrement pas ! Les travailleurs n'ont jamais rien obtenu autrement que par la lutte, et c'est dans les luttes et par les luttes qu'ont grandi dans le passé les organisations syndicales qui méritent ce nom.

L'unité des seules directions syndicales pour vendre les intérêts des travailleurs pour un plat de lentilles ne favorise pas mais retarde les luttes indispensables. Oui, c'est unis dans la lutte que les travailleurs imposeront au patronat et au gouvernement la suppression du chômage et le droit des travailleurs à une vie décente. Nous en avons la force. Mais ce ne sera pas en s'abaissant devant le patronat et ses exigences scandaleuses qui aggravent la condition ouvrière pour augmenter les profits. Il faut au contraire imposer que l'on prenne sur les profits patronaux et sur les fortunes des bourgeois de quoi financer la création d'emplois en nombre suffisant, dans les services publics mais aussi dans toutes les grandes entreprises en répartissant le travail entre plus de bras sans baisse de salaire. Il faut que la collectivité contrôle ce que deviennent les sommes colossales accumulées par les entreprises sur le dos de leurs travailleurs. Ces sommes devraient servir l'intérêt de la population, et pas une petite minorité de parasites. Il faut, non pas l'entente avec le grand patronat, mais lui arracher le contrôle exclusif qu'il a sur l'économie.

Il est indispensable de populariser ces objectifs parmi les travailleurs, ceux qui ont un emploi comme ceux qui en sont privés. C'est pour le faire, aussi, pendant la campagne des élections européennes que Lutte Ouvrière présente une liste en commun avec la Ligue Communiste Révolutionnaire. Ce ne sont pas de simples objectifs électoraux : c'est en en faisant les objectifs des luttes futures qu'il est possible, tous ensemble, de stopper l'offensive patronale et de renverser l'actuel cours des choses.

PCF

« L'OUVERTURE » DE HUE DÉBOUCHE SUR LE VIDE

Invité sur TF1 le dimanche 7 février à l'émission de Michel Field *Public*, Robert Hue s'est félicité, avec sa volubilité coutumière, du choix d'ouverture exprimé par la liste qu'il allait conduire aux prochaines élections européennes.

En présence de celle qui a été choisie pour être en seconde place sur cette liste, Geneviève Fraisse, qui se flatte à la fois d'être non membre du PCF (1) et ancienne déléguée au Droit des femmes auprès de Jospin, le secrétaire national du PCF a expliqué qu'ainsi le PCF entendait «*contribuer à rénover la vie politique*». Décidément, le PCF n'est pas en manque de rénovateurs en tout genre. Mais est-ce vraiment rénover que de vouloir, comme Hue l'a rappelé dans cette émission, associer de vieux chevaux de retour comme Chevènement à sa démarche? Et si ce dernier a refusé la proposition, Hue s'en est déclaré déçu. Est-ce rénover que de vouloir mettre sur sa liste, comme on en prête l'intention au PCF, des hommes comme Roland Castro, guère connu du grand public, mais qui, s'il fut maoïste en mai 1968, s'est converti au culte de Mitterrand par la suite, et qui se félicitait durant ces années-là, d'avoir été parmi les artisans de la dégringolade du PCF? Ou encore de mettre sur cette liste Philippe Herzog, qui après avoir fait carrière à la direction du PCF, avait rompu théâtralement avec lui, lors du précédent congrès, parce que, avait-il dit en substance, celui-ci était encore trop attaché, au moins formellement, à certaines références communistes.

Certes vouloir s'ouvrir n'est pas en soi blâmable, chercher des alliés ou pratiquer des alliances non plus. Mais encore faut-il savoir avec qui et surtout pour quoi faire. Et sur cet aspect, bien que Hue fasse durer le suspense, et annonce de «nouvelles surprises» on est déjà fixé

Car si on ne sait pas encore qui figurera, en définitive sur la liste conduite par Hue, on connaît la ligne politique qu'elle incarnera: celle du soutien au gouvernement. Hue profite, en effet, de chaque occasion pour le réaffirmer. Il l'a donc une nouvelle fois répété au cours de cette émission: il n'est pas question pour lui de remettre en cause la politique de ce gouvernement, ni la solidarité que le PCF affiche à son égard. Il s'agit tout au plus d'essayer respectueusement d'infléchir sa politique dans un sens plus favorable aux travailleurs. Comment? Par des vœux pieux périodiquement réitérés? Ou par des luttes comme celles par exemple des enseignants, manifestant, l'avant veille de cette émission, contre la politique d'économies budgétaires de ce gouvernement dans l'Education nationale? Les deux, a répondu Hue, expliquant que ça n'était pas contradictoire. Mais si, ça l'est! Comme il est contradictoire de prétendre se montrer à la fois solidaire des enseignants et de tresser, dans la même phrase, des louanges à celui dont ils subissent et combattent la politique, en affirmant qu'Allègre est à l'initiative «*de propositions excellentes*».

Hue affirme que le programme de la liste qu'il conduira – qui ne sera pas une liste communiste puisque la moitié des candidats qui y figureront se refusent de l'être, et parfois même ont été, parmi ceux que l'on évoque pour y figurer, des adversaires du communisme, et même pour certains des adversaires du PCF – sera défini en concertation entre les quatre-vingt sept membres de cette liste. C'est dire que les militants du PCF n'auront pas voix au chapitre. C'est dire plus précisément que cette liste n'aura pas de programme propre, puisque les positions qu'elle développera seront la résultante des positions et des opinions de chacun.

C'est une manière commode de se dérober devant les vraies questions qui se posent, avec une dramatique acuité, au monde du travail. La question du chômage et de la façon de lutter contre lui est de celle-là. C'est même la question centrale dont découlent toutes les autres: celles concernant la lutte pour s'opposer à l'offensive patronale contre les conditions de salaires et de travail; celles concernant la montée de l'influence de l'extrême droite. Ce n'est donc pas seulement la référence au communisme que Hue abandonne, mais plus immédiatement, il tourne le dos volontairement à la politique offrant aux travailleurs et à la population laborieuse des objectifs qui contribueraient à inverser le rapport de forces en leur faveur.

Les dirigeants du PCF expliquent qu'il faut faire du «neuf», «rénover», «s'ouvrir». Ils se flattent d'avoir rompu avec un passé qu'ils récusent, celui où, disent-ils, ils dénonçaient «*tous les matins, le capitalisme et ses méfaits*» comme le fait Arlette Laguiller, réduite, selon Hue, à l'anathème et à l'impuissance. Mais quels sont donc les résultats à mettre au crédit de la «rénovation du PCF» qui illustreraient une efficacité nouvelle? Pour les travailleurs, ils sont nuls. On peut même dire négatifs. Comme ils sont négatifs pour le PCF, qui a perdu entre la moitié et le tiers de son électorat depuis 1981, et qui aura bien du mal à le regagner en essayant de devenir une pâle copie du PS et de sa politique.

Se limiter à dénoncer le capitalisme, cela ne l'empêche certes pas de nuire. Il faut aussi le combattre et combattre ses nuisances. Mais c'est tout de même en les dénonçant que l'on prépare les travailleurs à le faire, alors que se taire ou édulcorer sa dénonciation en expliquant qu'il faudra un jour le dépasser, n'aide pas à un tel combat. Bien au contraire.

Mais en fait, la démarche de Hue est une copie de la politique menée par le PCF entre 1981 et 1984, une politique dont on peut mesurer le bilan et que le secrétaire national du PCF récusait lui-même vigoureusement, avant qu'il ne décide de cautionner le gouvernement en y participant. Ne déclarait-il pas «*qu'il ne s'agissait pas de refaire ce qui a échoué*». Et bien, il est en train de le refaire.

En fait, les dirigeants du PCF sont tournés, quoi qu'ils en disent, vers le passé, mais un passé détestable à la fois pour les travailleurs et pour les militants de leur parti. La lutte de classe que les dirigeants du PCF pensent supprimer en la biffant d'un trait de plume dans leurs discours n'est pas, elle, du passé. C'est le présent subi par des millions d'hommes et de femmes. Et l'avenir, c'est de mener cette lutte de classe consciemment, au lieu d'en laisser l'initiative au patronat. En guise de «rénovation de la vie politique», les dirigeants du PCF nous proposent des vieilleries politiques qui mènent à des impasses dangereuses pour la classe ouvrière.

Jean-Pierre VIAL.

RECTIFICATIF

(1) Dans notre numéro précédent, une coquille nous a fait écrire que Geneviève Fraisse était membre du PCF. En réalité nous avions écrit non-membre du PCF, mais le «non» a malencontreusement sauté. Nous rectifions donc cette erreur involontaire. Genvière Fraisse n'est donc pas membre du PCF, ce qui apparaît, aux yeux de Hue, comme une raison de se réjouir.

Le saccage du ministère de l'Environnement

LES VERTS PRIS POUR BOUCS ÉMISSAIRES ?

L'indignation du ministre de l'Environnement, Dominique Voynet, face au saccage de son ministère et surtout de son propre bureau, le 8 février, est bien compréhensible. Ce n'est quand même pas courant de voir la police montrer si peu de diligence à protéger un ministère contre des manifestants, fussent-ils des «agriculteurs en colère». D'autant qu'elle a quand même réussi, mais seulement après coup, une fois les dommages commis, à les arrêter pratiquement tous.

Quant à ces quelque deux cents agriculteurs qui ont mis à sac le ministère de Voynet, qui sont-ils? Il s'agirait de céréaliers venus de la région Centre et de l'Ile-de-France, c'est-à-dire d'exploitants qui ne comptent certainement pas parmi les plus démunis. Et leur but aurait été de protester à la fois contre un projet de taxation des insecticides employés dans l'agriculture et contre la réforme prochaine de la Politique agricole commune (PAC) européenne et surtout des subventions agricoles qui en découlent.

La taxation des insecticides, le seul projet dans lequel le ministère de Voynet ait sans doute vraiment eu son mot à dire, vise à réduire l'usage abusif de ces produits qui empoisonnent les sols, détruisent l'équilibre écologique des campagnes, sans même parler de leurs conséquences mal connues sur les produits agricoles eux-mêmes. La taxation n'est sans doute pas la méthode la plus équitable pour résoudre le problème, puisqu'elle ne touche pas aux bénéfices considérables que tirent la poignée de grands trusts de la chimie qui vendent ces produits – bénéfices pour lesquels le gouvernement de la «gauche plurielle» a le plus grand respect, dans ce domaine comme dans les autres. Mais les céréaliers accepteraient-ils de se plier à un régime de limitation et de contrôles volontaires, au risque de réduire la productivité de leurs exploitations? On peut en douter, sinon ils l'auraient déjà fait.

Quant à la PAC, ces mêmes céréaliers en ont été parmi les principaux bénéficiaires. Les subventions moyennes par exploitation touchées en Ile-de-France et dans la région Centre arrivent en première et quatrième position respectivement, alors que dans d'autres régions moins bien loties les exploitants agricoles sont acculés à la ruine. Et ce sont leurs privilèges particuliers, et non les intérêts généraux d'une «*paysannerie française menacée par la réforme de la PAC*», pour reprendre les mots des dirigeants de la principale fédération agricole, que les céréaliers entendent défendre par ces démonstrations de colère pleines d'arrière-pensées politiques.

Car bien sûr, le choix de ce ministère dirigé par le porte-parole des Verts n'est pas innocent. Ceux-ci se plaignent de servir de «boucs-émissaires» à divers courants réactionnaires, allant de mouvances du syndicalisme agricole proches de l'extrême droite aux associations de défense des chasseurs. Ils n'ont sans doute pas tort et ils s'en indignent à juste titre.

Mais le fait est également que les Verts ont fait des choix. Au nom d'une défense de l'écologie qu'ils veulent au-dessus des classes, ils participent au gouvernement à une politique hostile aux intérêts du monde du travail, alors que ce sont les classes laborieuses et elles seules qui ont vraiment intérêt à organiser la société, non pas en fonction de la recherche égoïste du profit, mais en fonction des intérêts de tous, rationnellement, sur le plan de l'environnement comme sur le reste. Mais ce n'est pas pour autant que les forces réactionnaires de la société en sont reconnaissantes aux Verts.

François ROULEAU

Procès du sang contaminé

DES POLITICIENS À IRRESPONSABILITÉ ILLIMITÉE ?

Le procès de trois ex-ministres, Fabius, Dufoix et Hervé, poursuivis pour « homicides involontaires » devant la Cour de justice de la République dans l'affaire du sang contaminé, a commencé le 9 février. Il se tient devant une juridiction particulière (la République n'a pas l'habitude de demander des comptes à ses ministres) et prétend peser les responsabilités des trois personnalités politiques, responsables à divers degrés de la santé publique en 1985. Sans préjuger par avance du résultat du procès, il faut noter que le procureur a déjà accordé par deux fois un non-lieu en faveur des prévenus, estimant « satisfaisante » la réponse des pouvoirs publics d'alors.

Ce point de vue est évidemment aux antipodes de celui des victimes de l'injection de sang contaminé, porteur du virus du sida, en provenance du Centre national de transfusion sanguine (CNTS). Au premier procès, en 1992-1993, la condamnation de l'ancien directeur général du CNTS, le docteur Garretta, condamné à quatre ans de prison pour avoir trompé les hémophiles sur la qualité des produits qui leur étaient destinés, n'a pas satisfait les familles des victimes qui se sont senties flouées parce que ce procès escamotait les responsabilités des dirigeants politiques d'alors.

Un bilan accablant

Depuis l'apparition de l'épidémie en France, 1 799 personnes ont développé un sida cliniquement établi après une transfusion sanguine ainsi que 582 hémophiles soignés avec des produits contaminés. Là-dessus environ 1 785 personnes — les trois quarts — sont décédées. 2 000 autres seraient séropositives mais n'auraient pas encore développé la maladie. En ce qui concerne le nombre des hémophiles contaminés, il se situerait dans la moyenne européenne. En revanche, pour les autres, la contamination a été quatre fois plus importante qu'en Italie, cinq fois plus qu'en Espagne, six fois plus qu'en Allemagne et même treize fois plus qu'en Angleterre. Selon un expert judiciaire commis en juin dernier, au moins 300 contaminations auraient pu être empêchées.

Même si certains font maintenant mine de s'interroger pour savoir ce qu'on connaissait alors du sida et des risques d'infection via la transfusion, les causes de l'affaire du sang contaminé sont assez claires. Si le sida a été mis en évidence entre janvier et août 1983, jusqu'en 1985, bien qu'on ait su que le virus se transmettait par le sang, on a continué sans trop de précautions à collecter du sang dans des milieux à hauts risques (prisons, proximité des rues « chaudes »). Trois laboratoires, deux labos américains et l'Institut Pasteur étaient en concurrence pour la mise au point de tests permettant d'identifier un porteur à partir de son sang. L'attitude du gouvernement d'alors a consisté à agir comme le font tous les gouvernements, c'est-à-dire en préservant autant que possible les intérêts des entreprises « maison ». D'une part, le CNTS avait besoin d'écouler ses stocks de sang contaminé. D'autre part, l'Institut Pasteur avait du retard par rapport à ses concurrents américains pour la mise au point de son test de dépistage. Le gouvernement lui a laissé du temps.

La loi du fric

Dans une affaire aussi grave, cette loi du profit affiche son cynisme. Les transfusés porteurs du virus ou les parents des victimes, qui se sont à nouveau exprimés ces jours-ci, témoignent du mépris des pouvoirs publics pour la santé. Certains d'entre eux s'étonnent encore que d'autres idéaux, plus humains, n'aient pas pesé. Malheureusement, la recherche du profit est la loi universelle du système capitaliste. L'Etat est continuellement sous la pression des grands groupes capitalistes, de la pharmacie comme d'autres secteurs, qui entendent bien être les premiers servis. Cela ne déclenche pas toujours de catastrophe ou de scandale visible, mais s'il y a de la casse, ils estiment que c'est aux pouvoirs publics de s'en arranger. Et s'il faut placer quelques ministres dans le box, pourquoi pas ?

AFP

Dans un centre de transfusion sanguine. Du sang qui vaut de l'argent, lequel provoque des crimes.

Pour des responsables politiques élus et révocables à tout moment

Certains, magistrats et journalistes, découvrent donc ces jours-ci d'autres victimes du scandale du sang contaminé. Ils s'inquiètent de voir trois ministres mis sur la sellette. Faisant écho à la célèbre formule de l'une des prévenus, « *responsables mais pas coupables* » (Georgina Dufoix), l'éditorialiste du *Figaro* s'émeut : « *Tous ceux qui, dans ce pays, détiennent une once de pouvoir, politique ou économique, sont aujourd'hui menacés. La responsabilité devient illimitée. Les maires en savent déjà quelque chose, qui sont si facilement mis en examen, pour un oui ou pour un non, une inondation ou un accident de voitures.* »

Eh bien, qu'on puisse demander des comptes aux responsables politiques, et cela à tout moment et pas seulement d'élections en élections, et aussi aux responsables économiques, c'est tout de même la moindre des choses. Ceux qui prétendent parler et agir en son nom devraient être sous le contrôle direct de la population. Ce serait bien le moins que les élus des différentes assemblées politiques, que les responsables politiques, y compris les ministres, puissent être révoqués quand leurs décisions s'opposent aux intérêts de ceux qui les ont élus ou quand ils piétinent les promesses qu'ils avaient pu faire.

Sinon, les responsables ne devront pas s'étonner que ceux qu'ils ont grugés et floués leur conservent de la rancune. Une transfusée contaminée, interwievée ces jours-ci, ne disait pas autre chose. Ayant fait d'abord toute confiance au gouvernement socialiste, elle garde depuis 1985 le sentiment d'avoir été trahie.

Et rien n'indique que ce procès puisse rétablir la confiance. Cette cour ne comporte en effet que des magistrats professionnels ou des politiciens (six députés et six sénateurs choisis parmi les partis de droite et le PS). Elle ne permet pas aux victimes de se porter partie civile. Une poignée d'affaires seulement a été retenue. Et les témoins pourront même se dispenser de dire la vérité, on ne leur demande même pas de prêter serment.

Quant aux trois prévenus, ils attendent de ce jugement de sortir blanchis et réhabilités. Tout suggère que la procédure entend aller dans ce sens. Mais il n'est pas sûr du tout que l'opinion publique soit dupe.

Jacques FONTENOY

UNE CHRONOLOGIE ÉDIFIANTE

11 février 1985 : un laboratoire américain, Abbott, dépose une demande d'agrément pour son test de dépistage en France. Le 28, c'est le tour de l'Institut Pasteur.

Mars : Abbott se déclare prêt à une mise en place « immédiate » du dépistage.

12 mars : le directeur général de la Santé, Roux, reçoit une note lui signalant « *que tous les produits sanguins préparés à partir de pools de donneurs parisiens sont actuellement contaminés* ». Le secrétaire d'Etat à la Santé, Edmond Hervé, en est informé.

Avril : l'Organisation Mondiale de la Santé recommande à tous les Etats la pratique du dépistage chez les donneurs de sang.

9 mai : à une réunion interministérielle, un conseiller du secrétaire d'Etat à la Santé Edmond Hervé déclare : « *Il n'est pas prouvé que la généralisation du test soit une mesure positive en termes de santé publique* » mais « *elle paraît difficile à éviter* » non pas à cause de la santé mais à cause de la pression de l'opinion publique ! Le cabinet du Premier ministre (Fabius) demande que le dossier Abbott « *soit encore retenu quelque temps* » (un coup de pouce à l'institut Pasteur qui va coûter cher à un certain nombre de transfusés).

29 mai : Garretta (CNTS) signale que « *tous les lots sont contaminés* ».

19 juin : Fabius demande que le dépistage soit généralisé.

21 juin : l'Institut Pasteur reçoit son agrément (avant Abbott, agréé seulement le 24 juillet).

23 juillet : un arrêté fixe le début du dépistage obligatoire… au 1er août et au 1er octobre l'arrêt du remboursement des produits antihémophiliques non chauffés. Jusqu'à la fin septembre, le CNTS continuera de vendre les produits sanguins suspects aux hémophiles.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

MOUILLER LA CHEMISE, DIT ROBERT HUE

OUI MAIS AVEC QUI ET POURQUOI ?

Robert Hue annonce une campagne pour les Européennes qui va « *percuter* », « *bousculer* », « *bouger* ». Cela commence fort, en effet, avec une liste PC qui n'aura plus l'étiquette communiste et ne le sera plus qu'à moitié ! Le PC qui disait vouloir affirmer son identité, s'en excuse donc en laissant la moitié de sa liste à la mouvance socialiste !

C'est bien de cela qu'il s'agit. L'originalité ne réside pas pour Hue dans le fait d'avoir une femme comme seconde. Trop d'hommes politiques s'en flattent ! L'originalité réside bien plus dans le fait que ladite seconde a été conseillère de cabinet ministériel socialiste et a voté « oui » au référendum sur Maastricht. Sa présence est là pour signifier aux militants communistes que le PC est désormais partisan de l'Europe, ce que Hue a martelé au Comité national des 28 et 29 janvier. Après avoir fait à sa façon chorus avec les démagogues bourgeois qui avaient choisi le créneau chauvin du « non » à Maastricht, voilà donc le PC qui choisit comme seconde de liste une qu'il aurait vilipendée alors comme « candidate de Maastricht » !

Comme Paris vaut bien une messe, le gouvernement vaut bien l'Europe. Ni plus ni moins. Car il s'agit bien pour le PC de confirmer son allégeance à la politique de Jospin. « *Le PC apporte son soutien à la politique du gouvernement mais il apporte ses exigences* », a précisé Hue, interrogé sur TF1 par Michel Field. Le « *soutien* », accordé sous de multiples formes depuis bientôt deux ans, c'est pour Jospin ! Les « *exigences* », dont on ne sait pas trop lesquelles, le PC n'a pas d'autre choix que se les garder pour lui ! Et aux militants communistes, actifs parmi les chômeurs, les enseignants, les travailleurs du public ou du privé qui essaient de résister à la politique du gouvernement, la direction du PC offre pour tout programme et perspective la formule « *il faut aller vite et autrement !* »

Aux travailleurs de Peugeot ou d'Air-France – dont un bon nombre de militants communistes – qui se sont engagés dans des mouvements contre la loi Aubry dans leur entreprise, Hue vante comme Thibaut un syndicalisme prétendu « *moderne* », « *de proposition* », « *rassemblé* » (pas dans les luttes mais dans les salons avec Notat) conduisant à la signature d'accords plus ou moins pourris avec le patronat !

Aux enseignants, aux lycéens, aux parents d'élèves, dont un bon nombre de militants communistes, qui s'insurgent contre la dégradation dramatique de l'enseignement et descendent dans la rue pour vitupérer la politique d'Allègre, Hue déclare qu'il « *n'appelle pas à la démission d'un ministre* » et même trouve chez ledit ministre des « *propositions intéressantes* » !

Aux militants des comités de chômeurs, dont bon nombre de communistes, Hue n'offre pas davantage de perspectives, si ce n'est de soutenir ce gouvernement qui refuse de prendre sur les super-profits patronaux les quelques dizaines de milliards de francs qui permettraient déjà d'augmenter les minima sociaux, sans parler d'élaborer un vrai plan de mesures d'urgence contre le chômage, interdisant les licenciements, obligeant le monde patronal privé et public à embaucher en masse.

Aux jeunes et aux moins jeunes des cités ouvrières qui s'alarment de l'escalade répressive de Chevènement, des projets de maisons de correction pour les jeunes ou de suppression des allocs pour les parents, Hue dit qu'« *il faut un équilibre* » ! Car Chevènement est « *un ami* » dont Hue regrette qu'il n'ait pas voulu faire liste commune avec lui !

Quel programme va défendre cette liste à moitié PC ? Figurez-vous qu'on ne le saura que lorsque ses 87 candidats l'auront décidé ! Démocratiquement entre eux, tous partisans de la politique de Jospin, si on a bien compris.

Et c'est pour cela que Hue exhorte les militants du PC à « mouiller la chemise » ?

« *Bousculer, oser, mouiller la chemise* », dites-vous, Robert Hue. Mais comment comptez-vous bousculer le patronat, les industriels et les financiers épaulés par ce gouvernement de la gauche plurielle, alors que vous vous en faites l'interprète et le démarcheur ? Oser ! Mais pourquoi vous et votre parti n'osez-vous pas reprendre le programme d'Arlette Laguiller et d'Alain Krivine, ce plan d'urgence et de sauvegarde des travailleurs destiné précisément à bousculer les nantis, c'est-à-dire à prendre sur les profits et les prérogatives des bourgeois ?

Pourquoi ne mouillez-vous pas votre chemise, Robert Hue, pour répondre aux souhaits de vos militants et les appeler dès maintenant, comme le fait l'extrême-gauche, à préparer dans les entreprises, les quartiers, les associations de chômeurs, les étapes de la lutte d'ensemble permettant de changer le rapport de force et d'imposer un véritable programme en faveur des travailleurs ?

Il y a urgence à ces choix radicaux. A l'union des militants et travailleurs combatifs sur leurs revendications, pas derrière les ministres qui concoctent des lois de flexibilité à la mesure des exploiteurs.

« Oser », c'est bousculer les projets gouvernementaux et patronaux, pas se faire les hommes sandwichs du gouvernement Jospin en piétinant les aspirations de la classe ouvrière. Oser, bousculer, c'est mener la lutte de classe, pas la lutte des places. C'est rejoindre un front uni où les militants communistes et cégétistes, aux côtés de ceux de l'extrême-gauche, pourront entraîner les rangs les plus combatifs du mouvement ouvrier.

Militants du PC et d'extrême-gauche, nous avons les moyens d'en entraîner bien d'autres sur un programme d'urgence contre le chômage, la précarité et la surexploitation, sur les moyens d'imposer et d'appliquer un tel programme, sur la préparation des luttes à venir.

Les militants et sympathisants du PC qui aspirent à une telle perspective, auront l'occasion de l'affirmer à ces élections Européennes en votant pour la seule liste qui propose un programme et une orientation radicale susceptible d'unifier les rangs de tous les exploités.

La seule liste à 100 % « communiste » aussi !

La vraie surprise, la seule bonne surprise pour les travailleurs, sera le score de cette liste-là ! »

Michelle Verdier

Leur société

Gamma

La queue sur le trottoir, avant l'ouverture des portes le matin, devant la CAF, avenue Laumière à Paris. Les allocataires viennent en avance, car après c'est pire !

Après les retraites, la durée du travail

LES FONCTIONNAIRES EN LIGNE DE MIRE

Les négociations sur les 35 heures n'ont pas encore démarré chez les fonctionnaires, mais le gouvernement a préparé le terrain : il n'est pas étranger à la campagne sur le temps de travail des fonctionnaires, qui se développe aujourd'hui et qui cherche à les faire passer pour des privilégiés, voire pour des fainéants, aux yeux de l'opinion publique. Et pour cela quoi de mieux qu'un rapport « officiel » et des fuites savamment organisées dans la presse concernant ce rapport.

Le rapport Roché, commandé par le ministère de la Fonction publique devait être remis le 10 février. Mais avant même que ce rapport soit rendu public une note de l'Inspection générale des finances (IGF) est venue opportunément alimenter la campagne de dénigrement des fonctionnaires. Une vraie-fausse fuite en a donné, une semaine avant, les grandes lignes à la presse qui s'est empressée de s'en faire écho.

A partir d'enquête de terrain auprès de 1100 agents de quatre ministères, les conclusions de l'IGF sont, d'après les quotidiens *Le Monde* et *Le Parisien*, « accablantes » : la « *durée du travail,* dit la note, *oscille en fait entre 35 et 37h30 grâce à des pauses ou des avantages horaires officieux.* »

Nos fins limiers ont pour cela été débusquer ce qu'ils appellent les « *inévitables pauses café* » ou « *l'incontournable lecture du journal* » ou des jours de congé supplémentaires octroyés. C'est que parmi ces journalistes, ou ces inspecteurs, aucun ne se permet de lire un journal pendant son travail et ne prend jamais le temps de se rendre à la machine à café.

A part *L'Humanité*, une bonne partie de la presse a repris comme argent comptant ces prétendues révélations. Ont-ils été enquêter, nos soi-disant justiciers, sur la durée et les conditions de travail des infirmières, des agents hospitaliers débordés par le nombre de malades et le manque d'effectifs ? Que savent-ils du dévouements des bibliothécaires, des animateurs de quartier dans les quartiers difficiles ? Où sont les privilèges des postiers des centres de tri ou des guichets derrière lesquels s'impatientent des files d'usagers ? Ont-ils partagé, ne serait-ce que quelques heures le quotidien des employés des caisses d'allocations familiales ou des centres communaux d'action sociale confrontés à la détresse et quelquefois à la colère des allocataires ou des RMIstes qui, faute de personnel suffisant, doivent attendre devant les guichets d'employés débordés.

Non, il n'y a aucun privilège à être fonctionnaire. Et bien souvent, ce qui maintient la volonté et le dévouement, ce n'est certes pas le salaire, souvent bien faible, pour les basses catégories. Non, c'est la conscience de faire un travail souvent indispensable, au service de la collectivité, malgré les effectifs toujours insuffisants.

Mais de tout cela, le gouvernement et ses enquêteurs n'en ont cure. Pour eux, il faut au contraire toujours diminuer le nombre de fonctionnaires.

Alors quelles sont les conclusions du rapport ? Faut-il baisser le temps de travail ? Non, il suggère au contraire « *d'écarter toute idée de réduction générale et uniforme du temps de travail* » et même d'augmenter les horaires de certains fonctionnaires, recalculés sur une base annuelle et non hebdomadaire.

Quant au salaire, on assiste à la même campagne d'intoxication. Le rapport sort de sa poche que les fonctionnaires sont payés en moyenne 10 % de plus que le privé, ce qui est complètement bidon. S'il est vrai que les professeurs par exemple, qui représentent une part importante des fonctionnaires, sont légèrement mieux payés, cette moyenne même signifie que les autres catégories ne le sont pas !

Mais les auteurs du rapport, faisant feu de tout bois, préconisent « *la modération des salaires des fonctionnaires.* »

Voilà donc une nouvelle attaque démagogique contre ces salariés. Elle suit celle concernant leurs régimes de retraites. Le gouvernement, prudent face aux réactions possibles des salariés de la fonction publique a indiqué qu'il ne s'agit que d'une note. Mais cela augure de nouvelles offensives contre les fonctionnaires.

Mais il n'est pas sûr que cela aboutisse : en 1995 Juppé avait fait chou blanc. Et la riposte, la grève des cheminots et d'une partie de la fonction publique a bénéficié à l'époque de la sympathie de l'immense majorité des travailleurs du privé et de la population. La démagogie antifonctionnaires s'était retournée contre ses auteurs. C'est la bonne et la seule réponse à faire à cette campagne démagogique.

Christian BERNAC

Le procès Papon-Einaudi

PAPON ET SA POLICE EN ACCUSATION

A la demande de Maurice Papon, vient de s'ouvrir un procès en diffamation à l'encontre de l'historien Jean-Luc Einaudi pour avoir dénoncé dans les colonnes du journal *Le Monde*, le 20 mai dernier, «*le massacre*» – c'est ce terme que réfute Maurice Papon – perpétré le 17 octobre 1961 contre les Algériens manifestant à Paris «*par des forces de police agissant sous les ordres de Maurice Papon*».

Elie Kagan

Elie Kagan, photographe proche de l'extrême gauche, mort récemment, a témoigné par ses photos sur la répression de la manifestation du 17 octobre 1961.

Il n'y a pas qu'à Paris que le pogrom s'est étendu, en banlieue aussi. Ici, à Nanterre, l'homme sur le mur est mort, l'autre, blessé, sera secouru par le photographe.

Jean-Luc Einaudi connaît bien son sujet, auquel il a consacré un livre, *La bataille de Paris*, paru en 1991 aux Editions du Seuil, résultat d'une enquête minutieuse qui reconstitue à l'aide de nombreux témoignages l'atmosphère dans laquelle s'est déroulée cette manifestation. Il évalue le nombre de morts à 200 cette nuit-là (tous du côté algérien) en s'appuyant sur les registres des cimetières et de nombreuses archives. Maurice Papon n'avait pas cru bon de réagir à la parution du livre. Il semble que son procès actuel s'inscrive dans une démarche destinée à faciliter la cassation d'une autre condamnation: celle à dix ans de réclusion criminelle pour crime contre l'humanité pour son rôle joué en 1941 dans la déportation des Juifs. Il voudrait sans doute aussi, du même coup, contraindre le milieu gaulliste à se marquer à ses côtés, du fait que derrière l'attaque visant Papon, c'est de Gaulle, président de la République de l'époque, et à ce titre responsable en chef de la répression, qui est aussi sur la sellette.

Einaudi a persisté dans ses accusations. La manifestation du 17 octobre 1961 avait été appelée par le FLN pour protester contre l'instauration d'un couvre-feu qui pénalisait beaucoup la population maghrébine en général, et en particulier les ouvriers algériens qui sortaient tard de leur travail. Les manifestants étaient, comme convenu, venus en masse, sans armes et souvent avec femmes et enfants. Le FLN comptait faire de la manifestation une démonstration de force au moment où les pourparlers de paix s'amorçaient avec de Gaulle.

La haine des policiers parisiens, de leur côté, était exacerbée par plusieurs attentats perpétrés contre eux par le FLN peu de temps avant. Le racisme aidant, la confrontation avec les manifestants promettait d'être brutale s'il y avait de la part des dirigeants le feu vert pour réprimer. Et en effet, la répression fut d'une rare violence. Il y eut des manifestants tués par balles, d'autres furent matraqués, pourchassés, et parfois jetés dans la Seine. 11 000 Algériens furent interpellés, poussés brutalement dans des autobus, réquisitionnés pour l'occasion, et parqués dans des centres de détention provisoires dans des stades où ils restèrent plusieurs jours sans soins. A leur arrivée, les policiers les frappaient, parfois à coups de crosses ou de manches de pioche.

N'en déplaise à Papon, les témoignages sont très nombreux qui vont tous dans le même sens: témoignages d'Algériens rescapés de la Seine, où des policiers les avaient jetés, d'anciens détenus du centre de Vincennes qui racontent tous la brutalité des policiers, les injures racistes, mais aussi témoignages de policiers révoltés par la violence de leurs collègues; tel ce policier qui était ce jour-là au pont de Clichy et racontant: «*J'ai vu des policiers jeter des Algériens pardessus le pont, les frapper systématiquement à coups de matraques, à coups de nerfs de bœuf, de crosses de pistolet*». Il y a aussi les témoignages de journalistes ou de photographes présents à la manifestation. Un film a d'ailleurs été projeté à l'audience, illustrant cette violence policière que Papon nie. Pour lui, les photos faites à l'époque par le photographe Elie Kagan, mort récemment, «*ce sont des montages*», les policiers qui l'accusent «*un noyau de gauchistes activistes*», et ainsi de suite.

Il reste que les faits sont là: des centaines d'Algériens ont disparu cette nuit-là, dont une cinquantaine à la préfecture de Paris même. Papon n'admet que trente tués (après avoir longtemps prétendu qu'il n'y en avait eu que trois) mais qu'il attribue tous à des règlements de comptes entre Algériens, c'est si commode! De nombreuses archives ont «opportunément» disparu, en particulier celles de la brigade fluviale qui aurait pu indiquer le nombre de cadavres de type algérien repêchés dans la Seine après la manifestation.

Les faits incriminés sont maintenant couverts par l'amnistie et il est difficile de savoir si Papon aura ou non gain de cause, car il est parfois malaisé d'apporter des preuves formelles de ce qui a été avant tout une chasse à l'homme «au faciès», avec des brutalités policières finalement à peine pire que ce qui existait déjà au quotidien à l'encontre des Algériens pendant la guerre d'Algérie. Papon n'a peut-être pas donné formellement l'ordre du massacre mais il l'a autorisé en laissant faire sa police, voire en l'encourageant, en disant par exemple quelques jours avant la manifestation, lors des obsèques d'un policier tué par le FLN, que «*pour un coup, nous en rendrons dix*».

Quel que soit le jugement final, ce procès aura été l'occasion de rappeler une page sanglante de l'histoire de la guerre d'Algérie sur le sol français et de montrer comment les plus hauts responsables de la police et de l'Etat sont capables de commander les pires exactions, ou de les couvrir.

Claire LACOMBE

La guerre d'Algérie et ses archives

LA TRANSPARENCE N'EST PAS POUR DEMAIN

Coïncidence, au moment où s'ouvrait le procès intenté par Maurice Papon contre l'historien Jean-Luc Einaudi à propos du pogrome anti-Algériens du 17 octobre 1961, on apprenait que l'armée de terre avait déclassifié, donc rendu accessibles, ses archives secrètes concernant l'Algérie pour la période allant de 1946 au 31 décembre 1954.

Il s'agit, à deux mois près, de la période précédant l'insurrection qui allait se transformer en guerre d'Algérie. On y «découvre» selon une équipe de chercheurs que des tortures étaient commises par les autorités, dès 1949. En réalité ce n'est pas vraiment une découverte. Dans le livre *La torture dans la République* de Pierre Vidal-Naquet, qui vient d'être réédité, l'auteur rappelle que les tortures étaient fréquentes à l'époque coloniale en Algérie, à Madagascar, en Indochine. Et cela bien avant la guerre d'Indochine, bien avant la guerre d'Algérie. Et bien d'autres témoignages en avaient fait état, avant ce livre.

Pour le moment il semble que les archives ne donnent que des généralités, des rapports de police et d'autres services, sur ce qu'ils pensaient de la situation à l'époque. Quant aux noms des tortionnaires, il ne semble pas qu'on les trouvera là. D'abord parce qu'ils n'y figurent peut-être pas. Et ensuite parce que s'ils y sont l'armée ne les livrera sans doute ni à l'opinion ni aux historiens.

C'est en effet l'armée et peut-être (mais ce n'est même pas certain) le gouvernement qui décident de l'opportunité de l'ouverture desdites archives. Celles qui concernent la guerre d'Algérie proprement dite, de 1954 à 1962, les plus explosives, sont soigneusement bétonnées dans quelques bunkers ou forteresses. En outre il n'est pas du tout sûr que les documents les plus compromettants soient conservés. Rappelons par exemple que, dans le cadre du procès Papon contre Einaudi, on a appris que le rapport du préfet de police au ministère de l'Intérieur et divers fichiers, dont celui de la brigade fluviale qui a eu connaissance des cadavres repêchés dans la Seine le 19 octobre 1961, ont disparu.

Les journalistes et politiciens peuvent toujours se gausser de la chape de plomb qui pesait sur les archives soviétiques, pour le moment, la chape de plomb se trouve surtout en France.

Et cela permet à des milliers de tortionnaires et d'assassins qui ont sévi en Algérie de couler des jours tranquilles.

Ajoutons que les accords d'Evian de 1962 ont prévu l'amnistie pour tous les faits, massacres et tortures comprises, commis durant la guerre d'Algérie. Même si les bourreaux étaient connus, ils ne risqueraient rien du point de vue de la justice.

Ainsi l'armée, la police, avec la complicité active de la justice, ont commis un immense crime contre l'humanité durant toute cette période, crime qui a été en quelque sorte auto-amnistié, et sur lequel la «transparence» n'est pas près d'être faite. Mais, qui sait... peut-être que dans un demi-siècle, quand tous les protagonistes seront morts, on verra des représentants de l'Etat français faire «repentance» à l'égard des Algériens, comme d'autres l'ont fait envers les Juifs. Il faut que le temps passe et que tous les criminels aient eu le temps de mourir de leur belle mort.

André VICTOR

Martinique

À la fin de l'an dernier, l'île de la Martinique a connu une grève dure qui, pendant plus de sept semaines, a opposé les ouvriers agricoles employés dans les plantations de banane à leurs propriétaires pour des augmentations de salaires.
Ce conflit avait mis en lumière l'attitude du patronat local, manœuvré par une poignée de grandes familles qui contrôlent la plupart des secteurs de l'économie, de la production bananière au tourisme, en passant par l'immobilier, le commerce de gros et la finance, pour la plupart des « Békés », descendants de Blancs esclavagistes nés aux Antilles.
Un patronat prompt à crier à la ruine dès que les ouvriers réclament un peu plus que le Smic pour salaire, mais qui n'hésite pas à s'en mettre plein les poches en exploitant le travail des autres, en détournant à son profit des subventions publiques et en s'impliquant dans toutes sortes de trafics.
Dans leur journal daté du 6 février, nos camarades antillais de *Combat Ouvrier* illustrent ces pratiques à propos des suites du conflit dans la banane, ainsi qu'à propos d'un scandale financier.

LES GROS PLANTEURS BÉKÉS PRÉSENTENT LA NOTE AU GOUVERNEMENT !

Cela n'a pas manqué ! Les planteurs ont présenté leur note au gouvernement ! Ils l'avaient déjà dit : ils prétendent avoir subi 150 millions de pertes dues à la grève de deux mois des ouvriers agricoles. Et comme à leur habitude de planteurs coloniaux, pleins de morgue et d'arrogance, ils brandissent une menace de licenciement des salariés de leurs plantations si le gouvernement ne leur donne pas de subventions. Ils ne pourront pas payer, disent-ils, ni leurs charges sociales, ni les salaires, ni les impôts ! Alors, ils réclament de l'argent ! Souvenons-nous ! Ce sont ces gens-là qui dans une opération musclée d'occupation de l'aéroport en 1992 avaient réussi à arracher 150 millions au gouvernement socialiste de l'époque. Aujourd'hui, le prétexte de la grève, qu'ils ont eux-mêmes fait durer, est tout trouvé pour exiger encore que l'argent public leur soit versé. Après coup, on comprend mieux pourquoi ils ont fait durer la grève, se conduisant de façon provocante, refusant tout compromis, agressant les journalistes de RFO, les employés de la Région et bloquant même les portes de la préfecture. Ces gens, les De Meillac, Hayot, De Reynal savaient bien ce qu'ils faisaient. Il fallait que la grève ait duré suffisamment pour qu'ils argumentent ensuite sur les prétendues pertes d'exploitation. En tout cas, il n'est pas sûr que les travailleurs acceptent qu'on leur donne de l'argent sans qu'ils donnent alors satisfaction sur toutes les revendications réclamées durant la grève et sur les jours de grève non payés. Car au cas où le gouvernement les subventionne, les gros planteurs békés seraient donc gagnants sur tous les tableaux s'ils ne sont pas contraints de payer leur dû aux travailleurs. Et s'ils font ce qu'ils disent, s'ils ferment des plantations, s'ils licencient, etc. en cas de refus du gouvernement de les subventionner, les travailleurs ont là aussi des réponses. Ils pourront très bien faire produire les plantations à leur profit si les gros propriétaires veulent les fermer. Ce serait d'autant plus justifié que ces plantations ont déjà rapporté des fortunes immenses à toutes ces familles de planteurs autrefois esclavagistes et aujourd'hui exploiteurs capitalistes. Si les patrons de la banane et le gouvernement croient qu'ils pourront tromper et voler tranquillement les ouvriers agricoles, parce qu'ils viennent de sortir de deux mois de grève, ils se trompent lourdement. Car cette grève peut bien n'avoir été qu'une première bataille dans une lutte de longue haleine qui pourrait reprendre à n'importe quel moment.

Sidler/Gamma

Plantation de bananes, chez Fabre.

LE TROU DU CRÉDIT MARTINIQUAIS ET LA MISE EN EXAMEN DES FABRE

La mise en examen des père et fils Fabre* a fait grand bruit dans les milieux économiques et journalistiques.

Les Fabre sont inquiétés pour «recel d'abus de pouvoir». En plus on accuse le père Fabre d'avoir bénéficié de taux d'intérêts préférentiels sur son découvert bancaire au Crédit Martiniquais. Mais avant ces deux-là, Pierre Michaux, ex-directeur et président du Crédit Martiniquais, avait été mis lui aussi en examen… ainsi que Pierre Berté patron de Génédis (grossiste en alimentation), société cliente de la banque.

En fait toute cette affaire est un véritable panier à crabes békés. Le Crédit Martiniquais est en effet une banque qui fut créée en 1922 par un groupe de capitalistes du sucre conduit par un membre de la famille Rimbaud. Elle fut successivement dirigée par les Garcin, Dorn, Marry. C'est en 1987 que cette banque prend un nouveau tournant en reprenant les agences de la Chase Manhattan Bank qui se retire des Antilles tout en gardant des parts dans le Crédit Martiniquais. Des banques comme le Crédit Lyonnais et Paribas y avaient aussi chacune 11,5 % des parts.

C'est en 1988 que Pierre Michaux devient le PDG du Crédit Martiniquais. En 1992, la banque présente une perte de 21 millions pour un chiffre d'affaires de 483,7 millions de francs. Cette année-là les gros planteurs de la Martinique obtiennent 150 millions de subventions de l'Etat sous différentes formes (cadeaux, prêts à taux bas ou nuls).

En 1996, la banque présente un trou de 900 millions de francs dû à des créances douteuses. Mais le montant des pertes est encore plus élevé. On parle de 1,3 milliard de francs.

Depuis 1997, le Crédit Martiniquais est sous tutelle et la justice poursuit ses investigations. Mais entre-temps la banque a reçu des aides de l'Etat pour boucher le trou apparu en 1992.

Aujourd'hui, le Crédit Martiniquais représente un poids de près de 7 milliards de francs en crédits et dépôts bancaires. Ses actionnaires sont aujourd'hui la Mutuelle du Mans, la Chase Manhattan (23,88 % ensemble) et la Cofidom (76,12 %). La Cofidom est elle-même contrôlée par le groupe Hayot (8 %), Fabre (près de 6 %), les groupes des Despointes, Dormoy, Parfait, Clerc (Galléria !, etc., avec chacun autour de 2 %.

Ce sont tous ces gens-là qui, de l'immobilier au commerce de gros, en passant par la banane et les activités financières, criaient au viol de leurs comptes en banque quand des ouvriers agricoles réclamaient 3 F de l'heure d'augmentation, étalés en trois fois ! Ah ! Cela allait mettre l'économie de la Martinique en danger, ruiner la banane, etc. Et eux ? Avec leur milliard de trou bancaire ! Il est vrai que l'argent perdu dans un trou réapparaît certainement pour faire une bosse pour quelques-uns ! Gageons que ce sont les mêmes sous d'autres sigles, d'autres noms et peut-être ailleurs qu'en Martinique.

*NDLR : le groupe Fabre, qui fait 541 millions de francs de chiffre d'affaires, dont 200 dans l'hôtellerie et une centaine dans la banane par le biais de la COBAMAR, est en importance le huitième groupe en Martinique.

au sommaire de
LUTTE DE CLASSE
N° 40
(Janvier-Février 1999)
- **Textes de la Conférence nationale de Lutte Ouvrière**
  – Situation internationale
  – La crise économique
  – Dix ans de transformation, de l'URSS de Gorbatchev à la Russie d'Elstine
  – Situation politique en France
- **Textes de la minorité**
  – De l'URSS des bureaucrates à la crise capitaliste dans la Russie bourgeoise
  – Organiser la riposte contre le chômage, rassembler le camp révolutionnaire

Prix : 10 F –
Envoi contre 12 F en timbre

Ile de la Réunion

GRÈVE À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Lundi 1er février, à la Réunion une quinzaine d'employés de l'Établissement départemental de l'élevage (EDE), se sont mis en grève illimitée.

Les grévistes, majoritairement des inséminateurs, des contrôleurs laitiers et des contrôleurs de performances, ont surtout revendiqué une revalorisation de leur indice de base salarial de 220 points à 245 points, soit une augmentation de salaire de 1 027,50 F brut par mois avec effet rétroactif sur l'année 1998. Ils demandaient aussi une augmentation du forfait repas de 10 à 15 repas et une journée supplémentaire de récupération par week-end travaillé.

L'EDE, dont le financement dépend essentiellement de la Région, est une des composantes de la Chambre d'agriculture de la Réunion. Il compte environ 40 employés répartis sur l'ensemble de l'île.

Après qu'elle a reçu le préavis de grève, la direction a organisé de prétendues « réunions de travail » par service, à Saint-Pierre, là où se trouvent la majorité des techniciens. Le personnel a eu droit à un exposé sur les problèmes que risque de rencontrer la Chambre si les financements venaient à diminuer. Selon la direction, un plan de licenciements pourrait être annoncé. L'heure ne serait donc pas aux revendications salariales mais plutôt à se serrer les coudes pour défendre l'institution face aux attaques extérieures.

Ces propos n'ont pas convaincu les agents qui, le lundi 8 février, se sont rendus au siège de la Chambre à Saint-Denis pour y être reçus par le président. La rencontre ayant tourné court, les grévistes ont voté à l'unanimité la poursuite de leur mouvement.

Durant les trois jours qui suivirent, le patron, trop occupé qu'il était à organiser des réunions aux quatre coins de l'île avec le personnel non gréviste ou les éleveurs, n'a pas cru bon de rencontrer les grévistes. Seulement les éleveurs ont pris fait et cause pour les grévistes, sommant le patron de trouver un accord au plus vite, le menaçant même de se joindre au mouvement… bétail en tête.

Le vendredi 12 février, en fin de soirée, le patron a cédé sur l'augmentation de salaire mais sans effet rétroactif. Il a accepté d'augmenter le forfait repas de dix à douze. En ce qui concerne la journée de repos supplémentaire, une négociation devrait avoir lieu entre le directeur de l'EDE et les personnes concernées. Forts de leur position les grévistes ont demandé le paiement des heures de grève, ce que le patron a refusé catégoriquement.

La « grève des inséminateurs » comme on l'a appelée a tout de même montré qu'il était possible de gagner une bataille.

Allemagne

REVERS POUR LA COALITION ROSE-VERTE

AFP

Le président sortant – et sorti – du Land de Hesse.

Les élections qui viennent de se tenir dans la riche région de la Hesse, dont la capitale est Francfort, se sont conclues par le recul des Verts allemands qui passent de 11,2 % à 7,2 % tandis que les chrétiens-démocrates de la CDU ont progressé de 39,2 % à 43,4 % et que les socialistes du SPD, le parti de l'actuel chancelier Schröder, avec 39,4 % ne progressent que de 1,4 point. Ce déplacement de voix en faveur de la droite a suffi pour faire perdre, à deux sièges près, la direction de cette région à la coalition rose-verte, SPD et Verts, qui y était pourtant dominante depuis 1991. Du même coup, la coalition rose-verte perd également la majorité à la chambre haute, le Bundesrat, équivalent du Sénat ici.

La cible principale des chrétiens-démocrates était la proposition du gouvernement Schröder d'octroyer la double nationalité à trois ou quatre millions d'immigrés. Mais la coalition rose-verte a certainement aussi commencé à payer l'abandon d'une partie de son programme sur le nucléaire, une réforme fiscale annoncée risquant de déboucher sur des augmentations d'impôts et son inertie vis-à-vis du problème principal, l'aggravation du chômage. Le pays compte désormais officiellement 4,1 millions de chômeurs, dont 200 000 de plus depuis que Schröder est arrivé à la chancellerie. Et un secrétaire d'Etat craint même que ce chiffre de 200 000 ne grimpe jusqu'à un million.

Les électeurs de gauche sont sans doute aussi déçus par le fait que le nouveau gouvernement n'a pas annulé les précédentes remises en cause de la protection sociale lancées par Kohl notamment contre le régime des retraites. Ils ne sont pas au bout de leurs déceptions car le nouveau code sur la nationalité pourrait bien être mis à son tour au placard. Quelques voix commencent à s'élever dans ce sens au sein du SPD.

En attendant, roses et verts se renvoient la balle sur les responsabilités de ce revers électoral. Pour les roses, les Verts en font trop. Et pour les Verts, c'est Schröder qui joue un « *rôle peu reluisant* ». Mais les uns comme les autres vont se retrouver unis pour se cramponner à leurs fauteuils de ministres. Et sans doute, comme tous les gouvernements dits de gauche que l'on a vus à l'œuvre, tireront-ils argument de l'avancée de la droite pour justifier d'autres capitulations.

Autant dire que les ouvriers métallurgistes qui, ces jours-ci, multiplient les grèves d'avertissement pour imposer au patronat de leur branche d'accorder 6,5 % d'augmentation des salaires doivent, plus que jamais, ne compter que sur leurs propres forces.

Jacques FONTENOY

États-Unis

UNE SOCIÉTÉ RÉACTIONNAIRE ET BARBARE

Le débat sur la peine de mort a été relancé aux USA par la libération, le 5 février dernier, après 16 ans d'emprisonnement, d'un condamné à mort qui a été innocenté in extremis, puisque son exécution était prévue pour le 10 février.

C'est grâce à des étudiants en journalisme, aidés par un détective privé, que la vérité a été découverte et que le vrai coupable du double meurtre pour lequel un innocent avait été condamné a avoué. Les méthodes de la police sont également en cause, puisque ce que des amateurs ont réussi à trouver des années après les faits, la police n'a rien fait pour le découvrir, voire a volontairement voulu ignorer la vérité, puisqu'elle a fait pression sur un témoin qui n'est autre que l'ex-femme du véritable coupable pour qu'elle accuse l'innocent. Il faut dire que celui-ci, un Noir « *frôlant la débilité* » comme le dit son avocat, était une victime toute trouvée pour une police raciste qui a vite fait de trouver des coupables parmi ceux qui ont peu de moyens pour assurer leur défense.

Le fait que nombre d'Etats aient rétabli la peine de mort ces dernières années, est d'autant plus révoltant que le nombre d'erreurs judiciaires est impressionnant. Depuis 1976, pas moins de 74 personnes condamnées à la peine capitale ont finalement quitté le couloir de la mort après avoir été innocentées. L'homme libéré le 5 février était la huitième personne à avoir été condamnée à mort puis innocentée dans l'Etat de l'Illinois ces cinq dernières années. Malgré cela, Clinton a fait passer il y a trois ans une loi « pour la peine de mort effective » qui réduit les possibilités de recours.

Les exécutions se succèdent au rythme d'une par semaine aux USA. Pour un condamné à mort gracié suite à la visite du pape dans le Missouri, ce sont plus de 3 500 personnes qui attendent leur exécution dans les couloirs de la mort. Le 4 février dernier, un homme condamné pour meurtre quand il avait moins de 16 ans, il y a 13 ans de cela, a été exécuté par empoisonnement dans l'Oklahoma, alors même qu'il a été reconnu atteint de troubles mentaux graves et peu communs. Cela n'a pas empêché l'un de ceux qui ont refusé la grâce de déclarer qu'il « *espérait ainsi envoyer un message fort à tous les jeunes de l'Etat âgés de seize ans* » !

Alors les meurtriers sont sans doute souvent des fous, quand ce ne sont pas des innocents accusés à tort. Mais une société qui décide froidement, légalement, d'envoyer à la mort des centaines, des milliers de ses membres, pour faire des exemples, pour donner des avertissements, pour se venger ou parce qu'elle a peur, et pire encore qui condamne des innocents par dizaines est certainement plus barbare et plus folle encore !

Dominique CHABLIS

La mort de Hussein de Jordanie

LES GRANDS DE CE MONDE PLEURENT LEUR PROTÉGÉ

C'est un impressionnant défilé de chefs d'État et de gouvernement ou de têtes couronnées qui s'est précipité lundi 8 février aux obsèques du roi Hussein de Jordanie, revenu quelques jours auparavant dans son pays pour y mourir. De Clinton à Blair ou Chirac, ou même Eltsine échappé pour quelques heures de son lit d'hôpital, ils sont tous venus à Amman pour quelques heures ou même moins, simplement pour marquer, quelques instants, un temps d'arrêt devant la dépouille du roi.

C'est que si son pays est petit et pauvre, Hussein n'en était pas moins un proche des grands de ce monde. La famille royale de Jordanie n'a été placée à la tête de ce petit pays du Proche-Orient, et ce pays lui-même n'a été créé, que parce que cela répondait aux intérêts de l'impérialisme occidental et de l'ordre dans lequel il tenait à maintenir la région.

Hussein, qui était le premier à savoir à qui il devait sa place, a toujours répondu présent lorsqu'il s'agissait de donner un appui local aux dirigeants impérialistes. C'est ce qui lui vaut aujourd'hui d'être célébré par ceux-ci comme un «homme de paix». Bien des «plans» successifs de règlement du conflit israélo-arabe ont été élaborés sous l'égide de l'impérialisme, avec tous le point commun de ne rien régler tout en faisant la part belle à la politique des dirigeants israéliens. Tous ont eu le soutien d'Hussein, même lorsque les autres dirigeants arabes, inquiets des réactions de leur opinion publique, hésitaient à y souscrire.

En fait Hussein de Jordanie était, des dirigeants arabes, le plus engagé et depuis longtemps dans la collaboration avec les dirigeants d'Israël. Et l'on comprend l'inquiétude des dirigeants israéliens, venus particulièrement nombreux à Amman pour les obsèques du roi. La raison n'est évidemment pas qu'ils seraient inquiets, comme cela a été dit, pour le prétendu «processus de paix» si bien enterré déjà par Nétanyahou lui-même. Ils sont simplement soucieux de s'assurer que, sous le règne du roi Abdallah qui succède à Hussein, la collaboration entre dirigeants jordaniens et israéliens sera toujours aussi bonne.

Mais quel «homme de paix» était donc Hussein? Tout dépend de quelle paix on parle. Ce n'était pas un homme de paix civile, lui qui à plusieurs reprises a su déchaîner une répression féroce contre les réfugiés palestiniens combattant Israël, ou plus récemment contre les «émeutes du pain» de son propre peuple. Il était en revanche un maillon essentiel de la paix impérialiste: une drôle de paix qui consiste à maintenir à tout prix un Proche-Orient balkanisé, divisé entre des États dictatoriaux tous armés jusqu'aux dents

– LA JORDANIE, UNE CRÉATION COLONIALE

L'État jordanien lui-même, et donc également sa monarchie, sont des créations artificielles nées des manœuvres de l'impérialisme pour consolider sa main-mise sur le Moyen-Orient au lendemain de la Première Guerre mondiale.

Avant cela, la dynastie hachémite, à laquelle le défunt Hussein appartenait, avait été la famille régnante de La Mecque, en plein cœur de l'Arabie Saoudite moderne. En échange de son alliance contre l'empire ottoman, la Grande-Bretagne avait promis aux hachémites un «grand royaume arabe» regroupant les anciennes possessions ottomanes de la région, de l'Iran à la Méditerranée. Mais au lendemain de la guerre, le partage du Moyen-Orient entre la France et la Grande-Bretagne d'une part, et les intérêts de cette dernière de l'autre, en décidèrent autrement. Churchill se vanta plus tard d'avoir tracé «*en un dimanche après-midi*» de 1923 les nouvelles frontières de la région. Il en sortit deux nouveaux royaumes hachémites – l'Irak moderne, qui devait devenir indépendante en 1932, et la Transjordanie qui resta sous protectorat britannique. Mais dans les deux cas, la légitimité des nouveaux monarques, qui n'avaient aucun lien avec les populations sur lesquelles ils étaient censés régner, dépendait entièrement du soutien de l'impérialisme anglais.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le redécoupage des sphères d'influence impérialistes au Moyen-Orient et surtout la formation de l'État d'Israël bouleversèrent de nouveau la région tout entière. Mais la monarchie hachémite transjordanienne resta en place et acquit son indépendance en 1946.

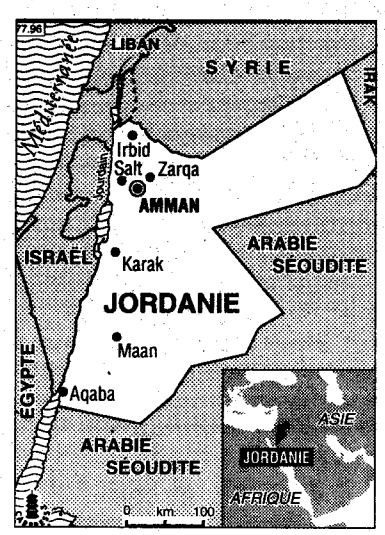

Le repartage de la Palestine

En fait, tout en participant du côté arabe à la guerre qui opposa Israël aux États de la région, le souverain jordanien de l'époque passa un accord secret avec les dirigeants sionistes. Et, une fois les hostilités terminées, ce fut lui qui occupa une partie des terres que le plan de repartage de l'ONU avait réservée pour un futur État palestinien. Regroupant dès lors des territoires situés de part et d'autre du Jourdain, la Transjordanie devint en 1950 la Jordanie. La monarchie hachémite allait contribuer dès cette époque à contenir les revendications du peuple palestinien, dont une grande partie venait d'être chassé du nouvel État d'Israël et réduit à la situation de réfugiés.

Par la suite, ce double jeu de la monarchie hachémite fut une constante de sa politique. En cas de conflit avec Israël, devenue le gendarme régional de l'impérialisme, elle s'alignait sur le camp des États arabes, ce qui lui évitait de se retrouver en porte-à-faux vis-à-vis de la population jordanienne, tout en servant de canal de communication entre les États arabes et les dirigeants de l'impérialisme.

D'ailleurs, la Jordanie resta très liée avec son ancien colonisateur britannique. Lorsqu'il arriva au pouvoir en 1953, le jeune Hussein sortait tout droit d'une académie militaire anglaise. Jusqu'en 1956 son armée resta dirigée par un ressortissant anglais, le général Glubb, qui ne fut démis de ses fonctions que face à la montée de sentiments anti-européens consécutive à l'affaire de Suez. Cela n'empêcha pas les parachutistes anglais de voler au secours d'Hussein, deux ans plus tard, quand celui-ci se crut menacé par un coup d'État à la suite du renversement de son cousin d'Irak.

Mais déjà, la Grande-Bretagne avait passé la main aux États-Unis en tant qu'arbitre dans la région et, tout naturellement, la monarchie hachémite se tourna vers la protection des USA. Le fait que le successeur de Hussein ait, lui, fait ses études dans les académies militaires américaines est en soi tout un symbole.

Un pion dans le jeu régional de l'impérialisme

La monarchie jordanienne resta un pion d'autant plus fidèle et estimé dans le jeu impérialiste que contrairement à nombre d'autres pays arabes, elle avait réussi à échapper à l'instabilité politique en étouffant les menaces d'explosions populaires qui marquèrent toute la région à la fin des années 1950. Elle le demeura lorsque la guerre ouverte avec Israël éclata de nouveau en 1967, entraînant la montée de la mobilisation palestinienne.

Dans la guerre des Six Jours, la Jordanie perdit les territoires qu'elle occupait sur la rive ouest du Jourdain. Elle vit arriver en revanche un flot massif de réfugiés palestiniens chassés des territoires nouvellement occupés par Israël. Dans un premier temps, la population des

AFP

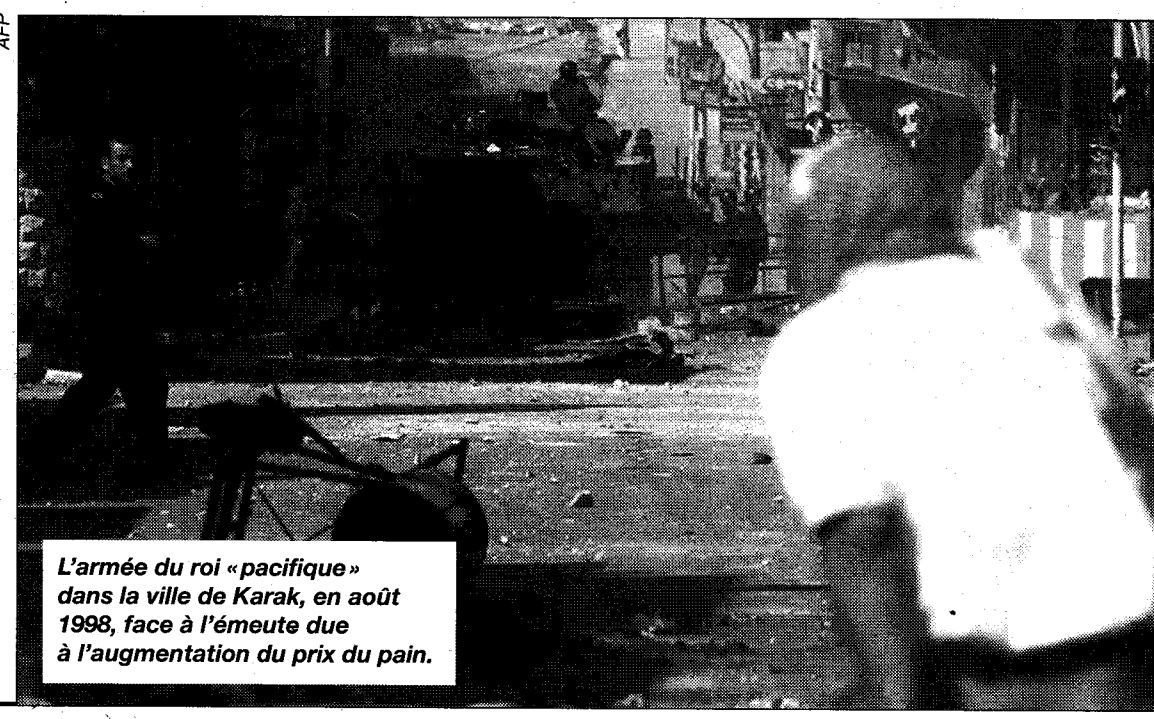

L'armée du roi «pacifique» dans la ville de Karak, en août 1998, face à l'émeute due à l'augmentation du prix du pain.

pour défendre contre leur propre peuple les richesses de leurs classes possédantes, et où les dirigeants israéliens ont engagé la population juive de leur pays dans l'impasse de l'affrontement israélo-arabe et des guerres successives contre les peuples voisins.

Les grands de ce monde sont paraît-il repartis rassurés de leur voyage à Amman: entre Hussein et Abdallah, la continuité politique sera assurée. Mais ils se rassurent à bon compte car, face à la situation explosive existant dans les Territoires occupés par Israël, face aux contradictions sociales croissantes en Jordanie même et aux innombrables conflits qui déchirent la région, les assurances de cette tête nouvellement couronnée pourraient avoir bien peu de poids.

André FRYS

camps de réfugiés en Jordanie se mobilisa, au point qu'Hussein finit par y voir une menace. Ce fut donc lui qui entreprit de réduire cette mobilisation, avec l'assentiment tacite de l'impérialisme inquiet face à un mouvement qui, potentiellement, pouvait affecter tout le Moyen- Orient, puisque le peuple palestinien y avait été dispersé. Ce fut le massacre de «Septembre Noir». Le 17 septembre 1970, les blindés de l'armée jordanienne prirent les camps de réfugiés palestiniens d'assaut. Les combattants palestiniens résistèrent huit jours, en vain. Il y eut 3 500 morts et 10 000 blessés. Parmi les Palestiniens, Hussein devint le «boucher d'Amman».

Malgré l'image bénigne qu'on voudrait donner de lui aujourd'hui, le régime d'Hussein a toujours été celui d'une dictature brutale. On l'a vu par exemple en 1996, lorsque les blindés jordaniens intervinrent une nouvelle fois dans les rues, mais cette fois pour réprimer brutalement des émeutes qui avaient éclaté à la suite d'un triplement du prix du pain.

Ces manifestations n'ont d'ailleurs fait que révéler une crise sociale qui couve dans ce pays pauvre et, à la différence des autres dictatures de la région, dépourvu de toute ressource naturelle. En ce sens, la mort d'Hussein, qui avait assuré d'une main de fer la stabilité politique en Jordanie, peut inquiéter les dirigeants impérialistes. Et peut-être l'avenir leur donnera-t-il raison.

R. C.

LA CGT SE RECENTRE... MAIS PAS LE PATRONAT !

A l'issue du congrès de la CGT, Bernard Thibault, nouveau secrétaire général, a fait la synthèse des débats en réaffirmant qu'il s'agissait bien là du congrès du changement, qu'il fallait rompre avec le passé au profit d'un «*syndicalisme de proposition*».

La direction de la CGT a bien insisté sur cette orientation qui a été ressentie, à juste titre, par une partie des congressistes comme une façon de s'éloigner encore un peu plus de ce qui donnait encore à la CGT l'image d'un syndicat luttant contre les décisions des patrons et des gouvernants, d'un syndicat qui, à l'opposé de la CFDT de Notat par exemple, pouvait souvent refuser de signer des accords parce que défavorables aux travailleurs. C'est souvent grâce à cette attitude de ses militants sur le terrain que la CGT a pu conserver jusqu'à aujourd'hui, aux yeux de bien des militants, des syndiqués et des travailleurs en général, l'image d'une confédération plus combative, plus agissante, tenant compte de sa base ouvrière, et en tout cas moins susceptible de se concerter avec les patrons que les autres centrales syndicales.

AFP

Viannet, Thibault et Notat – secrétaire de la CFDT – trinquent à la fin du congrès. Image du passé, du présent, et... du futur que certains souhaitent à la CGT...

Mais depuis la tribune du 46e congrès, Thibault a tenu à affirmer qu'il fallait désormais rompre avec cette image de la CGT. Et il s'adressait non seulement aux congressistes réunis mais, par-delà, au patronat et au gouvernement. Il voulait leur faire comprendre qu'effectivement la CGT, sous sa direction, serait un syndicat prêt à discuter, à proposer, à accepter, prêt à faire passer le «dialogue social» (comme s'expriment les patrons) avant toute forme de protestation sur le terrain. Et pour preuve des relations que la centrale syndicale souhaite désormais entretenir avec le patronat et le gouvernement, les dirigeants de la confédération ont marqué un rapprochement avec la CFDT qui n'apparaît pas comme une simple recherche de plus d'unité syndicale mais comme une caution à Nicole Notat, qui a fait de la collaboration avec les patrons l'axe de sa politique. De même, la volonté de la CGT d'adhérer à la Confédération européenne des syndicats, dont la CFDT et FO font déjà partie, relève de la même démarche, tout comme son insistance à marquer ses distances d'avec le PCF.

Le message a été reçu puisqu'au nom du patronat, Ernest-Antoine Seillière, le patron du Medef (ex-CNPF), n'a pas manqué de saluer ce qu'il a appelé le «réalisme» du nouveau dirigeant de la CGT, son attitude «*moins systématiquement contestataire et plus ouverte*» et sa disponibilité à discuter «*des thèmes de flexibilité*». Car les patrons, eux, n'envisagent pas une seconde d'abandonner la lutte de classe acharnée qu'ils mènent contre les travailleurs pour passer à des «propositions» dont ils discuteraient tranquillement...

Alors au moment où le gouvernement encourage les patrons à appliquer la loi sur les 35 heures qui signifie, partout où elle est mise en œuvre, une augmentation de la flexibilité des horaires de travail et une dégradation des conditions de travail et d'emploi, ces félicitations venant du grand patronat du secteur privé sont significatives. En fait, la nouvelle direction de la CGT dit qu'elle est prête à proposer, c'est-à-dire à discuter, au moment même où le patronat explique qu'il ne veut faire aucune concession.

Bien des réticences se sont exprimées de façon plus ou moins claire au cours de ce congrès vis-à-vis de ce «*syndicalisme de proposition*» en guise de nouvelle politique confédérale. Heureusement. Il faut souhaiter que ce ne soit qu'un avant-goût de ce qui s'exprimera dans les rangs des syndiqués CGT qui militent quotidiennement sur le terrain. La nouvelle orientation pourrait conduire à abandonner tout ce qui permettait à la CGT de regrouper les militants les plus combatifs de la classe ouvrière. Mais la force d'un syndicat, ce sont encore ses militants, ses syndiqués, et leur liens avec les travailleurs non syndiqués, qui conservent la conviction qu'il n'y a qu'en retrouvant le chemin des luttes, de la mobilisation de tous contre les patrons et le gouvernement à leur service, qu'ils pourront obtenir la satisfaction de leurs revendications. Il faut souhaiter que cette force demeure et s'exprime face à une orientation de la direction de la CGT qui peut conduire à la liquider.

Lucienne PLAIN

Chartres

L'IMAGINATION SANS BORNE DU PATRONAT... ET LA RÉPONSE QU'ELLE MÉRITE

C'est le 27 janvier dernier qu'une trentaine de patrons annonçaient la création du Groupement d'Employeurs Chartrain (GEC). Il s'agit d'une association dont le but est de recruter, en CDI, des salariés et de les mettre à la disposition des entreprises adhérentes, selon leurs besoins, en temps partagé. Au lieu d'embaucher directement les salariés dont ils ont besoin, les patrons adhérents pourront ainsi recourir à la main-d'œuvre qui leur est nécessaire au moment opportun, avec des frais de gestion réduits au minimum et encore moins de démarches administratives à effectuer que s'ils devaient avoir recours à des intérimaires ou des CDD. Sans compter qu'il sera plus facile de se débarrasser des travailleurs en question puisqu'ils ne seront pas salariés des entreprises de la région mais du GEC lui-même.

L'ironie du sort a voulu que cette nouvelle organisation patronale contre l'emploi a trouvé sa réponse quelques jours plus tard, puisqu'une grève éclatait le 29 janvier chez Lancaster, une usine employant 309 salariés et qui fabrique et conditionne des parfums pour de grandes marques. Or il se trouve que Lancaster est l'une des principales entreprises membres du GEC puisque son PDG, Geffrey Dashwood, en est le vice-président ! Cette grève s'est donné pour objectif une augmentation de salaire de 400 F et l'embauche des intérimaires (une cinquantaine sont présents en permanence sur le site).

A l'heure où nous écrivons, après dix jours de conflit avec blocage des portes, la grève continue, alors que le patron a déjà cédé 300 F net d'augmentation. Outre le succès que cela représente pour les travailleurs de Lancaster, il s'agit également d'une bonne leçon pour le patronat local et ses projets de précarisation de l'emploi, surtout à l'heure où des plans de licenciements sont annoncés dans d'autres entreprises de l'agglomération (Reckitt et Colman, Guerlain, Philips).

BROCHURES du Cercle Léon Trotsky

- En 1999, l'euro ? Face aux bourgeois qui unifient leurs monnaies, les intérêts communs des travailleurs de toute l'Europe.

(N° 78 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 24 avril 1998)

- Cent cinquantenaire de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises : esclavage et capitalisme.

(N° 79 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 12 juin 1998)

- La crise économique et financière.

(N° 80 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 13 novembre 1998)

- La Chine et l'économie de marché : un grand bond en avant ou un grand pas en aarière?

(N° 81 - exposé du Cercle Léon Trotsky du 11 décembre 1998)

Prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres par brochure demandée.

35 heures à La Poste

PAS D'EMPLOIS EN PLUS... ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL AGGRAVÉES

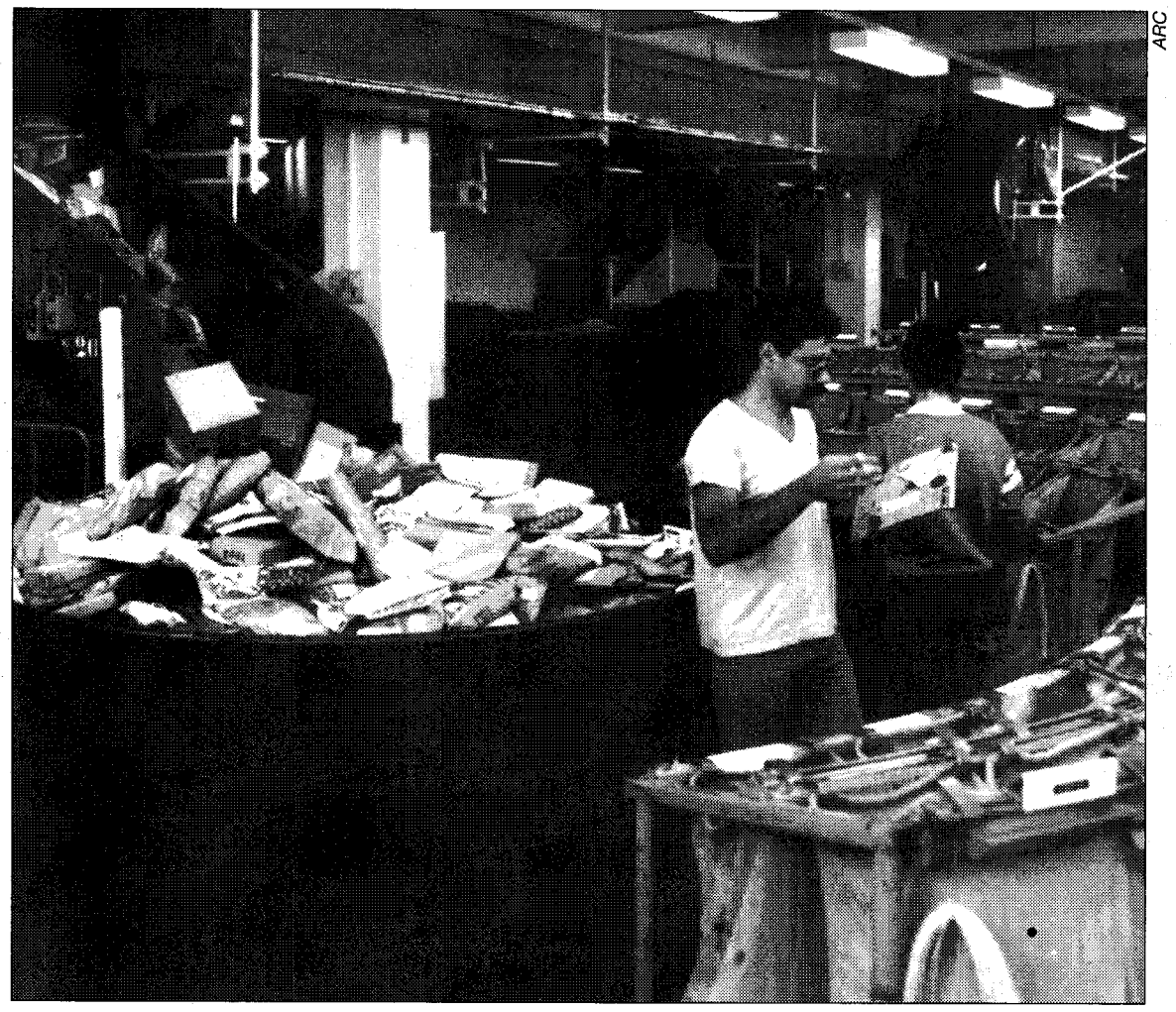
ARC

La direction de La Poste a présenté, début février, son projet d'accord national sur les 35 heures. Elle est en ce moment dans la dernière ligne droite des négociations avec les syndicats. Dominique Strauss-Kahn, bien entendu, s'est aussitôt félicité de cet accord qui prétend permettre de recruter 20 000 personnes sur les deux prochaines années. Mais ce projet suscite, dans les bureaux de poste, infiniment plus d'inquiétudes que d'enthousiasme.

Pas vraiment d'embauches

Pour ce qui est du recrutement d'abord, ces 20 000 « embauches », si elles ont lieu, ne changent strictement rien aux effectifs, puisqu'elles correspondent à 20 000 départs prévus. Alors que la réduction du temps de travail est censée selon le gouvernement créer des emplois, elle n'ajoutera donc pas, dans cette entreprise encore étroitement contrôlée par l'État, un seul postier de plus aux 306 000 qui y travaillent actuellement. Et cela alors qu'il y aurait à rattraper les suppressions d'emplois qui se poursuivent depuis des années : 50 000 fonctionnaires en moins en 15 ans.

Elle n'infléchira en rien non plus la politique de La Poste qui consiste à remplacer les postiers partant en retraite, qui sont des fonctionnaires, par une majorité de contractuels moins bien payés et moins bien lotis pour ce qui est des conditions de travail. Sur les 20 000 emplois annoncés, il n'y aurait que 6 000 fonctionnaires. La proportion de contractuels, 1 postier sur 5 aujourd'hui, continuera donc à augmenter. Une bonne partie d'entre eux sont à temps partiel, et avec des horaires bien souvent particulièrement contraignants. L'accord ne prévoit nullement d'en finir avec cette pratique, puisqu'il fixe que « *50 % au minimum des agents contractuels en CDI seront utilisés à temps complet* », le complément de temps qui leur sera accordé étant d'ailleurs compté dans les 20 000 « *recrutements* ». Et les 50 % restants ? Ils continueront à toucher un salaire bien en dessous du SMIC, comme d'ailleurs les 2 000 apprentis que La Poste prévoit d'embaucher.

On le voit, ce beau chiffre de 20 000 qui plaît tant à Strauss-Kahn se dégonfle comme une baudruche dès que l'on y regarde de plus près. Et même cette pause de deux ans annoncée dans les réductions d'effectifs ne signifie rien, car il suffit que les années suivantes, quand elle aura atteint ses objectifs en matière d'organisation du travail, La Poste n'embauche presque pas pour que cela soit complètement effacé.

« Aménagement du temps de travail » ... aux frais du personnel

Mais si La Poste n'a aucunement l'intention de créer des emplois stables, elle affiche par contre celle de profiter de l'occasion pour imposer des mesures qu'elle tentait de faire passer depuis des années. Et en matière de temps de travail, l'aménagement, comme dit le titre de l'accord, a bien plus d'importance que la réduction. Les postiers verront bien leur horaire ramené à 35 heures, alors que dans leur immense majorité, sauf les services de nuit, ils font aujourd'hui entre 37h30 et 39 heures. Mais au prix de modifications de rythmes de travail qu'ils rejettent.

Est particulièrement visé, le travail du samedi. Les facteurs de la région parisienne ne travaillent qu'un samedi sur deux. Or c'est un jour qui intéresse particulièrement la direction, pas tellement pour le courrier personnel, mais pour les publicités diverses. Les entreprises sont prêtes à payer plus cher pour que leurs prospectus arrivent ce jour-là, car les gens sont chez eux et la publicité a plus de chance d'être lue. La Poste voudrait aussi que les guichets restent ouverts dans certains quartiers le samedi après-midi, comme elle l'impose déjà dans des bureaux situés dans des centres commerciaux. Mais comme les effectifs ne bougeront pas, cela ne peut bien sûr se faire qu'au détriment des postiers. Sans parler de toutes les réorganisations locales que les directions concoctent déjà.

C'est tout cela que les postiers voient derrière la formule « *l'ARTT* (aménagement et réduction du temps de travail) *permettra une meilleure prise en compte des besoins des clients tous les jours ouvrables de la semaine* ». Et dans certains endroits, comme Paris, les réorganisations liées à cette réduction du temps de travail vont même se faire avec suppressions d'emplois, ce qui est un comble ! Ainsi sur les arrondissements du centre de la capitale, 85 emplois en moins sont prévus, et 115 sur ceux du nord. Au bureau de Paris 8, 25 suppressions d'emplois ont été annoncées en nuit, et 35 chez les facteurs ! Face à ces mesures, certains bureaux ont déjà commencé à réagir. Et en particulier les bureaux « pilotes », où la direction voulait tester ses projets avant l'accord national. Maisons-Alfort par exemple, ou Clichy dans les Hauts-de-Seine qui est en grève depuis plus de quinze jours pour le maintien du samedi sur deux et contre l'augmentation des cadences.

Toute cette politique inquiète les postiers. Parmi les syndicats, FO a dit qu'elle était prête à signer, la CFDT juge « *la tonalité de l'accord positive* », SUD s'est prononcée contre, et la CGT dit que « *l'accord n'est pas signable en l'état actuel* ». La Poste, elle, veut obtenir un accord national, ensuite une multitude d'accords locaux seront négociés dans chaque bureau, au gré des rapports de force sur le terrain, ce qui mettrait bien sûr les travailleurs en situation défavorable par rapport aux exigences de leur direction locale.

Mais les premières réactions montrent, justement, que rien ne dit que tout cela se passe comme l'a prévu la direction. Et en effet, quoi de plus révoltant que cet accord qui prévoit de ne pas embaucher massivement à La Poste alors qu'il y a des millions de chômeurs, et que chacun peut voir les queues qui s'allongent aux guichets et le courrier de plus en plus souvent mal distribué, faute de personnel. Et cela en aggravant de plus en plus les conditions de travail des postiers !

Correspondant L.O.

Centre de Tri du Landy – Paris 18e

Deux cents suppressions d'emplois ÇA NE PASSE PAS !

Jeudi 4 février, c'était jour de grève au Landy (centre de tri du courrier international à Paris) à l'appel de la CGT suivie par SUD.

La direction qui se faisait fort de supprimer 200 emplois pour nous réduire à moins de 400 à la fin décembre 1998, n'a finalement réussi à pousser au départ, par mutation ou en retraite, que 80 d'entre nous. Devant ce demi-échec, elle a reconduit son « plan de reclassement » en 1999.

Nous sommes encore près de 500 au centre et l'inquiétude quant à notre avenir ne s'est pas estompée, bien au contraire. Nous étions entre 50 et 60 % de grévistes le 4 février, et une quarantaine au rassemblement de l'après-midi qui s'organisa en un forum où chacun put intervenir et exprimer son point de vue. Entre autres un camarade de la maintenance (un service que la direction veut supprimer, comme dans les autres centres, pour le remplacer par une entreprise privée) nous raconta comment la direction voudrait bouleverser leurs horaires de travail sans aucune considération pour leur vie personnelle. De douze, ces camarades sont passés à cinq. Et alors qu'ils travaillent en brigade, c'est-à-dire certains toujours le jour, d'autres toujours de nuit, la direction entend leur imposer le roulement. Du coup leurs horaires changeraient quotidiennement, par exemple un jour de 6 h 15 à 13 heures et le lendemain de 15 h 45 à 24 heures, et leurs semaines de travail seraient de 4, 5 ou 6 jours.

Alors que nous avions déjà été nombreux à arrêter le travail lors des trois journées de grève précédentes : en juin, octobre et décembre, l'incertitude augmente et beaucoup s'interrogent sur les moyens de faire reculer la direction.

Il est clair pour tous que les mauvais coups portés au personnel du Landy, sont les mêmes que ceux que La Poste porte contre tous, dans tous les centres et dans tous les bureaux, ne serait-ce qu'en supprimant plus de 2 000 emplois chaque année.

Pour lui faire ravaler cette politique nocive pour les postiers comme pour les usagers, c'est la lutte de tous qui est nécessaire, une lutte générale que les fédérations syndicales ne s'engagent pas à préparer ni même à envisager.

Cette dernière grève du centre comme les trois précédentes montre qu'au Landy, nombreux sont ceux qui sont déterminés à ce que ce plan de suppressions d'emplois ne passe pas comme une lettre à la poste.

Correspondant LO

France Télécom (Lyon)

UNE SEMAINE DE MANIFESTATIONS QUOTIDIENNES

À Lyon, les projets de suppression des indemnités de déplacement que France Télécom verse chaque mois aux agents des lignes et techniciens continuent à mobiliser. Ces indemnités vont de 400 à 2 000 F par mois et ces sommes sont indispensables vu l'état actuel des salaires : entre 6 000 et 9 000 F suivant l'ancienneté.

C'est pourquoi, tous les jours, il y a rassemblement et manifestation avec les voitures de service.

Nous étions à nouveau 200 pour envahir l'agence commerciale de Lyon-Bachut lundi 1er février à 11h30, sous l'œil plus que bienveillant des vendeurs de l'agence à qui nous avons offert « une pause » de une heure. Ensuite nous sommes partis en manifestation vers la direction régionale puis le centre-ville, les klaxons bloqués assurant l'ambiance.

Le lendemain, jour où devait se tenir, à Paris, un comité paritaire devant statuer sur la question des indemnités, nous avons à nouveau manifesté en « bleues » (la couleur des voitures), de la direction régionale à la préfecture (car l'État reste actionnaire majoritaire de France Télécom), toujours aussi joyeux et aussi nombreux. C'est là que nous avons appris que le comité paritaire était repoussé au 10 février, à cause de l'agitation qui règne un peu partout à France Télécom.

Le jour suivant, mercredi 3, nous avons tenu une assemblée générale dans l'amphithéâtre de la direction, que cette dernière met sans discuter à notre disposition, les « bleues » encombrant généreusement le cours Gambetta sous la protection, pour le moment bienveillante, de la police chargée de la circulation. Après l'AG, nous sommes, comme d'habitude, repartis en manifestation motorisée en direction du centre-ville.

Jeudi 4 février, le rassemblement a eu lieu à midi, au restaurant administratif de Saint-Fons, lequel est, comme tous ceux de France Télécom, menacé de privatisation. La déléguée du personnel hôtelier (menacé de licenciement) a pris la parole devant un public chaleureux et solidaire. Après le repas, l'un d'entre nous ayant su qu'une réunion « d'état-major » se tenait au siège de l'Unité infrastructure réseau (UIR) à Gerland, près de Saint-Fons, nous y sommes allés, toujours en manifestation, pour l'interrompre jusqu'à 14h30.

Le lendemain vendredi à midi, le directeur régional a dû accepter de nous recevoir. Nous étions 400, mais plus seulement ceux des services techniques : il y avait des agents d'autres services et le personnel des restaurants qui avait amené vin chaud et sandwiches. Comme d'habitude nous avons redescendu le cours Gambetta en opération escargot.

Signalons que les agents des services techniques de Bourg-en-Bresse, Villefranche-sur-Saône, Saint-Etienne et Roanne ont eux aussi manifesté contre les projets de la direction.

Le week-end et la neige n'ont pas refroidi les ardeurs puisque, lundi 8 février, nous nous sommes rassemblés devant l'agence Entreprises avant de partir en cortège dans le centre-ville, où nos 150 véhicules ont entouré complètement la place Bellecour entre 13 heures et 14 heures. Le moral reste entier et rendez-vous est pris pour le lendemain.

Correspondant LO

CHU de Clermont-Ferrand

7e SEMAINE DE GRÈVE POUR LES EFFECTIFS

Décidé à obtenir davantage de postes, le personnel d'un service de l'hôpital Nord, à Cébazat, en est à sa septième semaine de grève, commencée le 21 décembre.

Il s'agit du service des longs séjours, avec des personnes âgées et grabataires, ainsi que des malades en soins palliatifs. Le manque d'effectif est tel que le personnel est quasiment entièrement réquisitionné, d'autant que les arrêts-maladie ne sont pas toujours remplacés.

L'hôpital Nord n'est évidemment pas le seul secteur touché par le manque de personnel. C'est une situation générale dans la plupart des services et des établissements du CHU. Avoir plus d'effectifs, c'est la demande exprimée partout, en assemblée générale et au cours de plusieurs rassemblements devant l'administration centrale, avec plusieurs centaines de participants.

C'est bien le manque de personnel qui alourdit les conditions de travail, qui empêche des roulements réguliers dans les services, qui fait que des journées de congés prévues sont bouleversées parce qu'il faut venir au dernier moment remplacer une collègue. Faute de monde suffisant, les 35 heures de nuit ne sont pas appliquées, alors qu'elles avaient été promises au 1er février, ce qui a indigné le personnel de nuit, fortement mobilisé.

La direction générale du CHU et Serge Godard, sénateur-maire socialiste et président du conseil d'administration du CHU, reconnaissent qu'il faudrait un meilleur budget, mais acceptent de gérer la pénurie. Ils s'adressent respectueusement au ministère de la Santé en attendant qu'on veuille bien leur accorder quelques miettes de rallonge budgétaire. Le directeur général voudrait avoir les grévistes à l'usure, les faire patienter indéfiniment en organisant une « commission d'évaluation des besoins » : un audit de plus dont les résultats ne devraient être connus que dans le courant de ce mois.

Quant aux syndicats, ils campent sur leurs positions : FO et CFDT sont toujours opposés à la grève ; CGT et SUD-Santé la soutiennent activement. Selon FO et la CFDT, il suffit de s'adresser directement au ministère, d'obtenir des entrevues avec Kouchner et son cabinet, et grâce à leur seule habileté de négociateurs, ils se font forts d'obtenir une rallonge…

Malgré cette situation, les grévistes ne désarment pas. Ils ont constitué, à l'initiative de la CGT, un comité de grève d'une trentaine de membres, et qui a pris des initiatives pour mieux faire connaître leur mouvement.

Ainsi ils étaient une quarantaine à participer à une distribution de tracts à la population, place de Jaude et aux entrées du Festival du court-métrage où ils ont pu s'adresser au public.

D'ailleurs leur lutte commence à faire évoluer l'attitude de la direction qui vient de faire savoir que les résultats de l'audit pourraient être connus plus tôt que prévu. Quant au Conseil général, il parle de débloquer des fonds pour créer quelques postes de plus à l'hôpital Nord.

Méfiants, les grévistes ne veulent pas se contenter de promesses. Ils maintiennent leur grève et en attendant une réponse nette, ils préparent une réunion publique pour sensibiliser la population.

Correspondant LO

POTASSES D'ALSACE

EN GRÈVE

Vendredi 5 février la production était totalement à l'arrêt aux Mines de Potasse d'Alsace, qui regroupent encore 1 700 mineurs essentiellement sur deux puits, Amélie et Berrwiller. Près de 350 mineurs se sont rendus devant les locaux de la direction générale des Mines pour interpeller la direction et lui rappeler leurs revendications.

Ce sera la quatrième fois depuis décembre que les mineurs se mobilisent pour dire qu'ils ne veulent rien perdre à l'occasion de la fermeture des Mines prévue pour 2004. Ils revendiquent notamment la possibilité de partir en retraite après 30 ans de travail aux Mines mais aussi ailleurs. En effet les mineurs ont la retraite à 50 ans s'ils ont 30 ans de travail aux Mines. Seulement un certain nombre qui partiront en 2004 n'auront à cette date que 20 ou 25 ans de travail aux Mines, ce qui les fait tomber dans le régime général et devrait les obliger à travailler dix ans de plus, jusqu'à 60 ans.

Les mineurs demandent aussi pour ceux qui devront travailler après 2004 un emploi garanti pour tous dans la fonction publique. Les Mines de Potasse, appartenant à l'État, ont passé des conventions dans ce genre, mais pour un nombre ridicule de postes, alors que plus de 400 mineurs devront être reconvertis. Ils demandent également la compensation intégrale de la perte de salaire pendant toute la durée de leur travail en dehors des Mines, c'est-à-dire à garder le salaire de mineur quel que soit le nouveau travail obtenu. Ils veulent 80 % du salaire brut pour les 900 mineurs qui seront mis en préretraite en 2004. Et enfin ils veulent une prime de départ de 10 000 F par année de travail ou d'affiliation au système Mines.

Pour obtenir satisfaction les mineurs de Berrwiller ont élu un comité pour les représenter et organiser l'action. Le 5 février, le comité, soutenu par la CGT et FO malgré l'opposition de la CFDT (majoritaire à Berrwiller), de la CFTC et de la CGC, a donc appelé à la grève qui a été largement suivie puisque seulement 42 mineurs sur 1 700 ont voulu travailler ce jour-là. Après avoir interpellé la direction des Mines les mineurs ont par ailleurs envahi le siège d'EDF à Mulhouse, accueillis par les militants CGT d'EDF pour demander que la convention entre EDF et MDPA qui ne prévoyait que 8 emplois soit élargie afin qu'aucun mineur ne reste sur le carreau en 2004.

C'est ce qu'ils avaient déjà demandé, fin 1998 à la SNCF, où ils avaient coupé les voies en gare de Mulhouse en argumentant qu'il fallait que l'État embauche directement dans les services publics plutôt que de subventinner à fonds perdus des patrons qui licencient.

Correspondant LO

Renault Véhicules Industriels

CE N'EST PAS À ANNONAY QU'ON TOURNE « PALACE »

Renault Véhicules Industriels (RVI), filiale de Renault, fabrique des autocars et autobus dans son usine d'Annonay (Ardèche) et des camions dans ses autres usines. Comme il y a beaucoup de travail à l'usine d'Annonay, la direction a demandé des volontaires dans ses autres usines pour être « prêtés » à Annonay et aller y travailler six mois.

A l'usine de Vénissieux (banlieue lyonnaise), elle n'offre à ces éventuels volontaires aucune compensation financière et se contente de leur proposer d'utiliser des cars de ramassage depuis Vénissieux. La durée du trajet aller est entre une heure et une heure et demie. Pas étonnant si elle n'a eu aucun volontaire.

A l'usine de Bourg-en-Bresse, la direction a proposé une prime mensuelle de 5 000 francs. Elle a commencé à trouver les 60 volontaires qu'elle cherchait. Mais les conditions d'hébergement à Annonay sont sommaires. Bien sûr, venant là seulement pour quelques mois, ces travailleurs n'envisagent pas de déménager. Mais il y a dans cette ville suffisamment d'appartements vides pour que RVI paie la caution, l'aménagement en meubles et même le loyer. Mais non, elle se permet de loger la plupart des travailleurs déplacés dans un foyer. Les travailleurs sont dans des chambres de 2 ou de 4 avec une cuisine collective dans un autre bâtiment. Coût de la nuitée : 68 francs. Ce foyer est un peu éloigné du centre-ville.

Voilà le social sauce RVI.

On tremble à l'idée que de hauts cadres soient un jour « prêtés » à l'usine d'Annonay. Est-ce qu'on les traiterait de la même façon ?

Correspondant LO

NSC GUEBWILLER

AVEC LES 35 HEURES, ON TRAVAILLERA 42 HEURES !

NSC est une entreprise de fabrication de machines pour le textile qui emploie environ 850 salariés à Guebwiller (Haut-Rhin). Depuis plusieurs mois, il y chômage partiel les jeudis et vendredis avec des pertes de salaire de l'ordre de 1 200 F par mois. Du coup le patron vient d'annoncer un plan social qui porte sur environ 150 suppressions de postes. Nous étions environ 2 000 en 1973, nous resterons 700 en l'an 2000. Et il paraît que le chômage diminue !

En même temps le patron a exposé sa vision des 35 heures. D'abord, pour lui, il s'agit de 36 h 30 puisqu'il paraît que pendant 1 h 30 par jour, nous bayons aux corneilles ou nous regardons les mouches voler sans parler du temps fou qui serait passé aux WC ou à fumer des cigarettes sans rien faire.

Les travailleurs au rendement ont apprécié. Mais ça ne fait rien, il retire 1 h 30 du temps de travail ! En conséquence, les travailleurs en 2x8 devront commencer une demi-heure plus tôt et terminer un quart d'heure plus tard ! Mais le plus grave c'est qu'il prévoit qu'on puisse travailler jusqu'à 42 heures par semaine sans compensation avec une annualisation à durée indéterminée, c'est-à-dire qu'on pourra récupérer les heures travaillées au-dessus de 36 h 30 pour arriver à cette moyenne théorique quand le patron le voudra bien. Ne vous inquiétez pas, dit-il, ça se fera. Et comme preuve de sa bonne foi, il en profite pour bloquer les salaires pendant trois ans.

Bref le patron se sert de la menace des licenciements et de l'opportunité de la loi Aubry pour nous faire revenir des dizaines et des dizaines d'années en arrière.

Correspondant LO

MULHOUSE

LE CHÔMAGE DIMINUE, PARAÎT-IL...

Depuis deux mois, les licenciements, les suppressions de postes, fermetures d'usines ou plans sociaux ne cessent de se multiplier dans la région mulhousienne.

Wärtsila, une entreprise qui comptait plus de 6 000 salariés à Mulhouse en 1979, vient d'annoncer la suppression de 250 postes, ce qui porterait l'effectif actuel à 450. DMC qui emploie 900 salariés dans son usine des Arts du Fil à Mulhouse prévoit la suppression de 300 postes pour la période à venir. En même temps Texunion, autre usine mulhousienne de DMC, en supprime 250 ce qui ferait passer l'effectif à 300.

Le groupe DMC employait encore plusieurs milliers de salariés à Mulhouse il y a 10 ans. Ce qui a valu une manifestation de protestation dans les rues de Mulhouse le 3 février de tous les salariés du groupe DMC de la région.

KMX, ex Manurhin qui a employé jusqu'à 2 000 salariés, vient d'annoncer la fermeture du site par le licenciement des 150 derniers salariés. Clemessy, qui employait encore 2 000 salariés à Mulhouse il y a quelques années, est en train de liquider l'entreprise par ateliers, et menace de vendre et réduire les effectifs des 700 employés qui restent encore. NSC à Guebwiller supprime 150 postes et passera ainsi de 2 000 en 1973 à 700 en l'an 2000. Jédélé à Altkirch a fermé définitivement ses portes après que ses 250 salariés ont été mis sur le pavé il y a peu. Les entreprises sous-traitantes des MDPA qui vont fermer en 2004 sont aussi en train de licencier ou de fermer...

Heureusement, le gouvernement dit que le chômage baisse !

NANTERRE (Hauts-de-Seine)

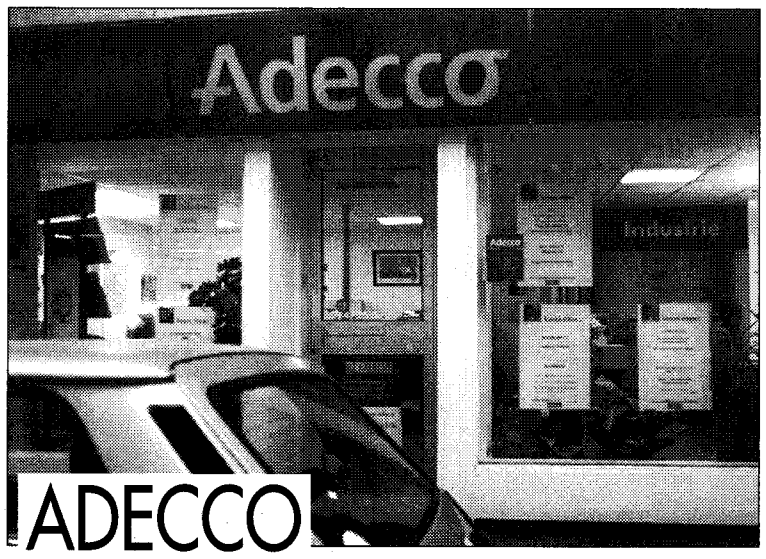

ADECCO CONDAMNÉ AUX PRUD'HOMMES

En février 1998, les intérimaires de la société ADECCO travaillant à la CEAC Nanterre (fabricant de batteries) se sont rendus compte que des collègues employés par Manpower touchaient le treizième mois. Eux ne l'avaient jamais perçu, alors qu'ils étaient présents à la CEAC depuis plusieurs années. En juin 1998, après avoir fait intervenir le syndicat CGT et l'inspection du travail, c'est seulement une quinzaine d'intérimaires ADECCO qui ont obtenu le rappel du paiement du treizième mois, sur deux ans. Et en juillet, treize intérimaires qui n'avaient pas été régularisés ont porté plainte en référé des Prud'hommes à Nanterre.

A la première audience des référés en octobre, les plaignants, tous présents, ont obtenu un départage. Mais ils avaient eu la surprise d'entendre l'avocat d'ADECCO prétendre que le treizième mois était inclus dans leur taux horaire intérimaire : en effet, entre-temps, la plupart d'entre eux avaient été embauchés en CDI ou en CDD par la CEAC depuis plus d'un an, mais à un taux horaire d'embauche identique au tarif intérimaire, sans le treizième mois.

A l'audience de départage, en novembre, ils étaient à nouveau tous présents. Enfin le jugement rendu le 22 janvier 1999 condamne la société ADECCO à verser aux plaignants le treizième mois, dans la limite de la prescription de cinq ans. C'est plus de 250 000 F au total qu'ADECCO devra débourser pour les treize plaignants. Ce n'est qu'une partie de ce que les patrons nous volent chaque jour. Mais, ne serait ce que pour leur faire payer cela, il aura fallu que les travailleurs s'organisent et se battent !

Correspondant LO

SNCF

35 HEURES OU DÉRÉGLEMENTATION TOTALE ?

Depuis la mi-janvier, la direction a informé les fédérations syndicales de son projet d'accord national sur les 35 heures à la SNCF. Ce projet donne toute la mesure des intentions de Gallois, le président, de Gayssot, le ministre de tutelle, et du gouvernement derrière l'un et l'autre.

En ce qui concerne les effectifs, l'accord annonce 15 000 embauches sur trois ans, ce qui peut paraître beaucoup... si on oublie qu'au cours de la même période, 19 500 départs en retraite sont prévus. Cela ferait donc 1 500 emplois supprimés par an, exactement ce que prévoit le budget 1999, alors que le trafic augmente et qu'il est prévu qu'il augmente encore.

L'accord prévoit également des mesures sur le temps de travail, liées à la baisse des effectifs. Les cheminots connaissent déjà la flexibilité du temps de travail à l'année. Avec le nouvel accord, ils subiraient une modulation journalière. La durée moyenne par mois civil du temps de travail journalier pourrait ainsi varier entre 6 h 30 et 8 h 30. La direction a indiqué que ce point n'était ni à discuter ni à négocier. Des repos compensateurs sont bien annoncés, mais avec la précision qu'ils ne seront accordés que dans les périodes de moindre besoin et certainement pas au choix des cheminots.

En fait, l'accord organise une déréglementation générale du temps de travail. Son application concrète relèverait d'accords locaux, qui ne pourraient qu'être de la même veine. Car les cheminots ne peuvent attendre aucune amélioration de leur situation d'un accord sur le temps de travail qui prévoit d'entrée une baisse des effectifs.

La direction SNCF estime que cet accord sur les 35 heures représente une « *opportunité d'améliorer l'efficacité de la SNCF* ». Les cheminots, eux, sont bien placés pour estimer qu'un tel accord, s'il devait être mis en œuvre, représenterait l'opportunité impérative d'organiser la riposte ouvrière.

Correspondant L.O.

SNCF - Service Télécom

PREMIER RECUL DE LA DIRECTION

Les cheminots du service Télécom de la SNCF s'étaient mobilisés en janvier contre les projets de la direction. Celle-ci entendait commencer à liquider de fait ce service, en transférant au réseau géré par Télécom Développement (TD) – filiale commune de Cégétel et de la SNCF – tout le trafic télécommunications de la compagnie nationale (cf. *LO* n°1592).

Le 29 janvier, une grève de 24 heures, appelée par toutes les fédérations syndicales cheminotes, sauf la CFTC et la CGC, a été largement suivie.

Par exemple, pour la région de Chambéry, 45 agents de terrain sur 46 étaient en grève. Une manifestation nationale à Paris réunissait près de 1 000 agents Télécom SNCF au siège de celle-ci, gare Saint-Lazare.

En fin de journée, la direction lâchait du lest. Elle suspendait pour un mois le transfert à TD des transmissions de données (qui sont une grosse part du travail de ce service). De plus, elle ajournait la facturation pour les prestations téléphoniques internes. Cette facturation aurait grevé un peu plus les budgets, déjà bien serrés, des divers services de la SNCF, et aurait certainement entraîné la diminution du nombre des postes téléphoniques utilisables, pour leur travail, par tout le personnel SNCF.

La mobilisation ne doit pas baisser si l'on veut faire reculer la direction définitivement.

Correspondant LO

Nice

LA FIN DE LA GRÈVE DU « TRAIN DES PIGNES »

Après avoir duré quarante jours, la grève a pris fin samedi 30 janvier aux Chemins de fer de Provence, qui exploitent la ligne dite du « train des Pignes » reliant Nice à Dignes.

Les cheminots s'étaient mis en grève le 22 décembre lorsque le SYMA, syndicat mixte de collectivités locales et concessionnaire de la ligne, avait remis pour 15 ans supplémentaires la gestion de la ligne à une filiale du groupe Vivendi (ex-Compagnie générale des Eaux).

Les cheminots craignaient que Vivendi remette en cause leurs conditions d'emploi et que le « train des Pignes » cesse d'être un véritable service public. Ils refusaient sa gestion par un groupe privé et proposaient que leur société soit transformée en Régie, sous l'égide directe du SYMA, avec une assistance technique et commerciale de la SNCF.

Durant toute la grève, le « train des Pignes » a été entièrement paralysé. Les grévistes se sont adressés à la population dont ils ont reçu un bon accueil ; ils ont distribué un tract aux usagers des villages le long de la ligne, une pétition a reçu de nombreuses signatures. Plusieurs rassemblements de soutien ont été organisés par la CGT. En face, 40 élus de droite ont tenté d'organiser une manifestation contre les grévistes : à part eux-mêmes, ils n'ont mobilisé que des policiers.

Le 26 janvier, le préfet a fait un geste en direction des grévistes en suspendant pour vice de forme la convention donnant la gestion de la ligne à Vivendi, et en disant aussi qu'elle n'était pas suffisamment claire sur le statut futur des salariés. Mais le problème est resté entier car les élus de droite, dont les voix sont prépondérantes au sein du SYMA, ont continué à vouloir choisir la solution Vivendi. Une nouvelle convention doit être signée en mars.

Finalement, les grévistes ont repris le travail après avoir reçu l'assurance de la part de Vivendi que, si la gestion reste à cette société, l'activité de la ligne serait d'abord le service public (en faveur des usagers locaux), avant donc l'activité touristique.

Vivendi s'est aussi engagée auprès des cheminots à maintenir leur convention collective, leurs statuts, leurs acquis sociaux et salariaux, ainsi que la contribution patronale à leur mutuelle ; les cheminots ne pourront pas être mutés dans d'autres secteurs de la filiale de Vivendi (la CFTA), qui existe partout en France ; des locaux (réfectoires, vestiaires, sanitaires) seront mis à la disposition des agents de la voie.

Vivendi s'est aussi engagée à maintenir un comité d'entreprise, au lieu d'un comité d'établissement, ce que les grévistes jugeaient moins favorables. De plus, elle s'est engagée à ne pas prendre de sanctions pour des faits liés à la grève.

Enfin, une prime qui d'après le président du SYMA aurait dû être de 250 francs, est passée durant la grève à 1 000 francs et sera finalement de 2 000 francs. Elle concerne grévistes et non-grévistes.

Si les grévistes ont repris le travail sans avoir obtenu le retrait de la gestion de leur ligne par Vivendi, ils y restent opposés.

D'ailleurs, d'après l'hebdomadaire *Le Patriote*, hebdomadaire local du Parti Communiste, Vivendi (qui contrôle déjà le service des bus de Nice) tiendrait à avoir la gestion du « train des Pignes » surtout pour pouvoir négocier en position de force lorsque sera mis en œuvre (notamment dans la plaine du Var où passe le « train des Pignes ») le futur grand projet de Nice : la construction d'un tramway (ou métro).

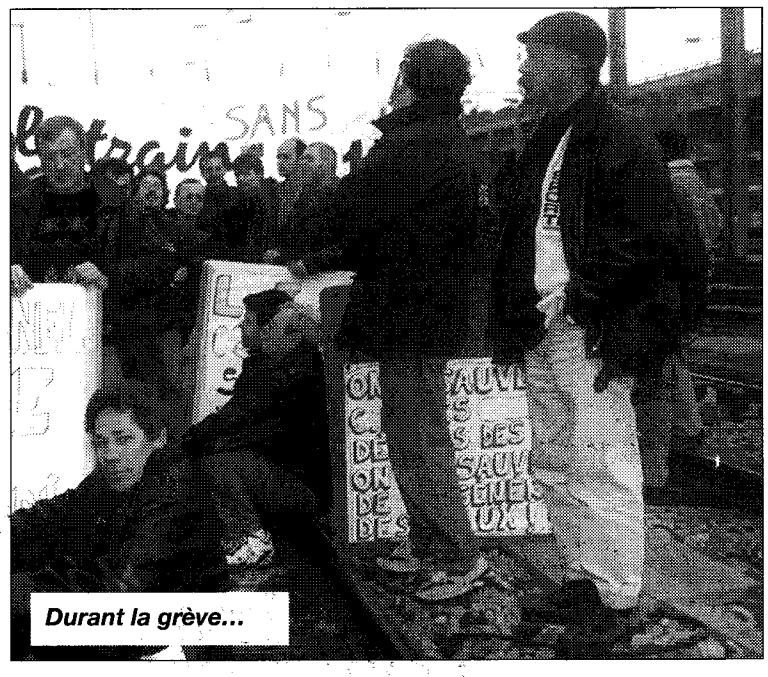

AFP

Durant la grève...

Durant le conflit, le gouvernement s'est bien gardé de prendre des décisions. Sollicité par les grévistes, Jean-Claude Gayssot, ministre PCF des Transports, s'il s'est dit solidaire des grévistes, a déclaré que « *le choix de la solution est du ressort du SYMA* ».

Pourtant la solution la plus normale pour un service public, dont la décision est du ressort du gouvernement, serait le rattachement pur et simple du « train des Pignes » à la SNCF. Il est en effet aberrant de voir cette petite ligne coupée du reste du réseau ferré et, qui plus est, devenue la proie d'un grand groupe capitaliste...

ALLÈGRE TOMBE SUR UN OS !

Dans l'enseignement, le mouvement commencé il y a plus de trois semaines, par la grève dans plusieurs dizaines d'établissements de la région parisienne et dans certaines villes de province, continue. Cette semaine encore, des manifestations étaient prévues.

Le succès de la journée du 4 février à Paris

Jeudi 4 février, à Paris, les enseignants du primaire et du secondaire se sont retrouvés à 15 000 dans la rue. Ce fut un succès. L'essentiel du cortège était composé d'enseignants qui défilaient sous les banderoles de leur école, de leur collège ou de leur lycée. Les slogans fusaient contre Allègre bien sûr, mais aussi pour réclamer des moyens, de l'embauche, contre la précarité. Et alors que la manifestation devait se terminer, environ 2000 manifestants décidèrent de continuer jusqu'à la place de la République pour rejoindre la Bourse du travail, où devait se tenir une assemblée générale.

Cette manifestation avait été appelée au départ par le syndicat majoritaire dans le primaire, le SNUIPP. Puis le SNES, le syndicat qui reste majoritaire dans le secondaire, voyant le mécontentement monter, s'est décidé à appeler ce jour-là. Les manifestants sont pour la plupart syndiqués au SNUIPP ou au SNES. Pourtant, ils n'ont pas grossi les cortèges syndicaux. Ils ont choisi de manifester sous les banderoles d'établissements, bien souvent parce qu'ils ne se reconnaissent pas dans ce que font leurs syndicats. Nombre d'enseignants constatent qu'ils ne jouent pas un rôle porteur, qu'au contraire, ils ne souhaitent pas s'opposer de façon trop virulente à Allègre et au gouvernement. Par exemple, ce n'est qu'après la manifestation du 4 février que le SNES s'est décidé à appeler à des journées de grève et de manifestations le mardi 9 et le vendredi 12 février. Le syndicat des instituteurs n'a même pas jugé bon de s'associer à ces journées, alors que les attaques d'Allègre concernent toute l'Education nationale.

Les raisons du mécontentement

Les projets d'Allègre pour l'enseignement primaire visent le même objectif que ceux du secondaire : faire des économies. En ce qui concerne l'embauche, ce sont les vaches maigres puisque le recrutement pour 1999 n'a été que de 10 400 personnes contre 14 400 départs à la retraite. Cela veut dire des écoles fermées, des classes surchargées à la rentrée prochaine. Par contre, les emplois précaires se développent sous la forme des emplois-jeunes. Voilà ce que sont, en réalité, les prétendues embauches dont se vante tant le gouvernement ! De plus, il serait question de faire dépendre encore plus le fonctionnement de l'école de moyens financiers locaux. C'est évidemment faire place à plus d'inégalités encore : les écoles des communes riches seraient alors les plus favorisées.

Du côté des collèges, la colère est due à l'annonce de la « dotation horaire globale » du collège, autrement dit du nombre d'heures et donc de postes auxquels le collège aura droit à la rentrée prochaine. Et les nouvelles sont rarement bonnes. En Seine-Saint-Denis, alors que, après le mouvement de l'an dernier, Allègre avait promis 3 000 postes en trois ans, dont 1 000 pour la rentrée de 1999, beaucoup de collèges viennent d'apprendre qu'ils auront moins de moyens l'an prochain.

Les économies qui sont faites dans l'Education nationale, comme dans tous les services publics, c'est la politique de tout le gouvernement. C'est le socle commun de toutes les revendications. Et c'est sur cela qu'il faudra faire céder Jospin, quel que soit son ministre de l'Education nationale.

Aline RETESSE

Gamma

La manifestation de 4 février à Paris.

MARIE-GEORGE BUFFET CONTRÔLÉE NÉGATIF

Marie-George Buffet, ministre de la Jeunesse et des Sports et membre du Parti Communiste, est venue au lycée professionnel Sabatier de Bobigny en Seine-Saint-Denis pour participer à un débat sur le dopage, organisé par le proviseur.

Au moment où un mouvement de contestation gagne à nouveau le milieu enseignant, à un moment où beaucoup d'enseignants et de non-enseignants sont inquiets devant le développement de la précarité et la régression des conditions de travail, à un moment où la jeunesse voit son avenir dans le chômage, on a été quelques-uns à ressentir ce débat comme délibérément hors sujet.

Aussi à quelques-uns nous nous sommes adressés à la ministre pour lui demander si elle n'était pas gênée d'appartenir à un gouvernement qui vote des millions de francs de subventions d'aides au patronat sans que celui-ci arrête de licencier, alors que des professeurs sont actuellement en grève et descendent dans la rue pour obtenir plus de personnel et des moyens pour travailler !

Elle nous a répondu que les manifestations d'enseignants ne dérangeaient pas le gouvernement et que, par rapport aux subventions pour les patrons, il fallait une réforme fiscale. Mais elle s'est bien vite éclipsée, pas aussi à l'aise que pour parler du dopage !

BAISSE DES INDEMNITÉS DES REMPLAÇANTS... ANNULÉE

Le projet de décret concernant la modification des indemnités des enseignants remplaçants, titulaires mobiles dont nous parlions dans notre précédent numéro, a été annulé, il y a quelques jours. Il faut dire que, depuis la rentrée de septembre, des actions commençaient à se mettre en place : pétitions, interventions dans diverses réunions, demandes de rendez-vous aux inspections académiques, grèves dans certains départements comme les Vosges, les Ardennes, le Gard...

Il est vrai que face à la baisse de salaire (60 % de l'indemnité en moins, soit pour la région parisienne environ 1 000 F sur environ 1 600 F perçus actuellement) beaucoup de remplaçants envisageaient de réintégrer un poste fixe.

Allègre a donc reculé sur cette question rapidement ! Pourtant cette mesure faisait partie d'un projet proposé en juin impliquant la mise en place de la formation professionnelle à prendre en partie sur les vacances.

Mais tenons-nous sur nos défenses. Un mammouth peut en cacher un autre !

Et dans les écoles ?

Dans les Hauts-de-Seine, dans le primaire, la grève du 4 février, appelée par la FSU-SNUIPP, le SNES, FO, SUD, a été suivie à plus de 70 % dans certaines villes comme Gennevilliers, Nanterre, Malakoff, Bagneux... Il faut dire que c'est surtout le ras-le-bol concernant les effectifs dans les classes qui a fait déborder la coupe. Depuis la rentrée de janvier, certaines classes n'ont pas vu un enseignant depuis plus d'un mois, ce sont des classes chargées de 27 à 30 élèves qu'il faut répartir entre les autres classes déjà trop nombreuses ! Cela aboutit par exemple à des effectifs de 32, 33 enfants dans la classe. Et il faut en plus assumer les autres contraintes comme les surveillances de cour... Inutile de préciser qu'il nous est pratiquement impossible de nous occuper de ces enfants qui passent leur journée... à attendre. Pas étonnant qu'il y ait de la tension !

Dans le même temps, pour la rentrée prochaine, il n'y a aucune information sur la dotation en personnel, alors que le nombre d'enfants prévus, lui, commence à être connu. Il y a donc de quoi s'inquiéter. Il manquait à la rentrée 1998 plus de 40 enseignants. Ce sont des remplaçants qui ont comblé les postes vides, diminuant de fait le nombre de remplaçants prévus pour les congés maladie ou de formation.

Pour la rentrée prochaine, avec plus de 500 enfants supplémentaires prévus, cela veut dire qu'il faudrait environ 25 postes supplémentaires et 60 postes de remplaçants, ne serait-ce que pour arriver aux normes gouvernementales, sans parler de la diminution du nombre d'enfants par classe et de l'amélioration des conditions d'enseignement en général, ce qui, selon le SNUIPP, demanderait 263 postes supplémentaires. La rentrée s'annonce donc difficile, d'autant plus que pour l'instant, l'Éducation nationale joue le silence radio !

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995